

NOVEMBRE 2023

# REGARDS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Rhône





## ÉDITO



Lugdunum. Ce n'est pas un hasard si les Romains avaient choisi la ville de Lyon pour en faire la capitale de la Gaule romaine. Situé à la confluence de deux cours d'eau navigables d'importance, au cœur du couloir rhodanien et de l'axe européen Nord-Sud, le territoire du Rhône bénéficie d'un emplacement géographique unique qui le dote de nombreux atouts.

De par son poids démographique (4<sup>ème</sup> département le plus peuplé de France), sa puissance et son dynamisme économique, la concentration au sein de celui-ci de fonctions métropolitaines, que ce soit pour les services de l'Etat ou les grandes entreprises, le Rhône occupe un rôle et une position centrale dans la vie de la région.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le paysage institutionnel du territoire rhodanien a été profondément transformé avec la création de la Métropole de Lyon, qui dispose d'un statut unique à ce jour. Ainsi, coexistent dorénavant deux collectivités territoriales à compétence départementale : la Métropole de Lyon, qui regroupe 75% de la population du Rhône et 82% des demandeurs d'emploi, et le Conseil Départemental du Rhône, dont la population est supérieure à celle des départements de la Savoie ou de l'Ardèche.

Doté d'une économie diversifiée, d'entreprises dynamiques issues parfois de succes-stories familiales, le département du Rhône est un territoire riche qui présente néanmoins de fortes inégalités territoriales.

Fort de notre réseau de 23 agences et de nos 1 300 agents, nous nous efforçons au quotidien d'aider les entreprises à recruter et d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet, et en particulier ceux qui sont les plus en difficultés.

Pour cela, nous nous appuyons également sur un important réseau de partenaires avec qui nous partageons cette culture lyonnaise de l'innovation sociale et du « faire ensemble ».

Bonne lecture.

**Joseph SANFILIPPO**  
Directeur Territorial



# SOMMAIRE

REPÈRES SUR LE DÉPARTEMENT	6
REPÈRES SUR L'ACTIVITÉ DE PÔLE EMPLOI DANS LE DÉPARTEMENT	7
<b>1 . L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LES PERSPECTIVES D'EMBAUCHE</b>	<b>8</b>
LES SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTAL	9
L'EMPLOI SALARIÉ	20
LES RECRUTEMENTS	22
LES PERSPECTIVES D'EMPLOI	23
<b>2 . LA POPULATION, LES ACTIFS ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI</b>	<b>24</b>
LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DU DÉPARTEMENT	25
LE TAUX DE CHÔMAGE	28
LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI	30
<b>3 . UN MARCHÉ DU TRAVAIL SOUS TENSION</b>	<b>37</b>
DES TENSION À UN NIVEAU ÉLEVÉ	38
DES TENSIONS DE NATURES DIFFÉRENTES	40
LES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION	41
<b>4 . DES INITIATIVES POUR RÉDUIRE LES TENSIONS DE RECRUTEMENT</b>	<b>42</b>
ORIENTER VERS LES SECTEURS ET MÉTIERS EN TENSION ET RECRUTER AUTREMENT	43
LA FORMATION POUR RÉPONDRE AUX TENSIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	46
DES ACTIONS POUR LEVER LES FREINS AU RETOUR À L'EMPLOI	50
DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET DES ACTIONS POUR LES PUBLICS QUI EN ONT LE PLUS BESOIN	55

# REPÈRES SUR LE DÉPARTEMENT

3 200 KM<sup>2</sup>  
10 BASSINS D'EMPLOI  
267 COMMUNES

## POPULATION

**1 883 000 habitants** en 2020, soit **23%** de la population régionale  
**+0,7%** en moyenne par an entre 2014 et 2020  
**40%** de moins de 30 ans, **22%** de plus de 60 ans  
**45%** de diplômés du supérieur  
**74,7%** de taux d'activité (des 15 à 64 ans)  
*Source : Insee, recensement de la population (2020)*

## ÉTABLISSEMENTS (HORS PARTICULIERS EMPLOYEURS)

**75 170** en 2021  
**71%** entre 1 et 9 salariés  
*Source : Insee, FLORES - Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (2021)*

## EMPLOIS SALARIÉS

**992 259** au 1<sup>er</sup> trimestre 2023  
*Source : Insee, estimations d'emploi, emploi salarié total (données CVS, au 1<sup>er</sup> trimestre 2023)*

## EMBAUCHES

**2 443 500** en 2022, dont **406 500** pour un contrat de plus d'un mois hors intérim  
*Source : AcoSS, DPAE - Déclarations Préalables A l'Embauche (données brutes, en cumul annuel de janvier à décembre 2022)*

## TAUX DE CHÔMAGE

**6,2%** au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023  
*Source : Insee, taux de chômage localisés (données CVS, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023)*

# REPÈRES SUR L'ACTIVITÉ DE PÔLE EMPLOI DANS LE DÉPARTEMENT

## DEMANDEURS D'EMPLOI

**78 810** au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

Source : Pôle emploi, statistique du marché du travail, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (données CVS, en moyenne trimestrielle, 2<sup>ème</sup> trimestre 2023)

## RETOURS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI

**126 000** en 2022

Source : Pôle emploi, retours à l'emploi d'un mois ou plus (données brutes, en cumul annuel de janvier à décembre 2022)

## DOSSIERS DE DEMANDES D'ALLOCATION TRAITÉS

**216 700** en 2022 (ASSURANCE CHÔMAGE ET ALLOCATION D'ÉTAT)

Source : Pôle emploi (en cumul annuel de janvier à décembre 2022)

## MONTANT D'ALLOCATIONS ET AIDES VERSÉES

**1,23 milliard €** en 2022 (ASSURANCE CHÔMAGE ET ALLOCATION D'ÉTAT)

Source : Pôle emploi (brut, en cumul annuel de janvier à décembre 2022)

## TAUX DE SATISFACTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI VIS-À-VIS DE LEUR ACCOMPAGNEMENT

**84,5%**

Source : Pôle emploi, enquête Ipsos (en cumul de janvier à juin 2023)

## TAUX DE SATISFACTION DES ENTREPRISES VIS-À-VIS DES SERVICES DE PÔLE EMPLOI

**85,6%**

Source : Pôle emploi, enquête Ipsos (en cumul de janvier à juin 2023)

## VISITES EN AGENCE

**254 613** en 2022

Source : Pôle emploi (en cumul annuel de janvier à décembre 2022)

## APPELS TRAITÉS AU 3949

**313 962** en 2022

Source : Pôle emploi (en cumul annuel de janvier à décembre 2022)

## OFFRES D'EMPLOI DIFFUSÉES PAR PÔLE EMPLOI

**112 340** en 2022

Source : Pôle emploi, offres d'emploi collectées par Pôle emploi et offres en provenance des sites partenaires (en cumul annuel de janvier à décembre 2022)



1.

# L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LES PERSPECTIVES D'EMBAUCHES

Le département du Rhône se distingue par un tissu économique riche et diversifié, alimenté par un dynamisme notable. Il abrite de nombreux centres de décision, à la fois dans le secteur public et privé, ce qui se traduit également par une forte activité dans les services et la Recherche & Développement.

S'appuyant sur une tradition industrielle ancienne, le Rhône a développé des activités importantes telles que la chimie, l'industrie pharmaceutique, l'automobile et la métallurgie. Pour répondre aux besoins d'une population en constante croissance, le secteur de l'économie présentielle joue également un rôle majeur, avec de nombreuses activités centrées autour du commerce, de l'éducation, des services à la personne et de la santé. Grâce à son riche patrimoine historique et à son dynamisme culturel, le Rhône attire également de nombreux touristes, séduits par des événements culturels de renom et une gastronomie reconnue à l'échelle mondiale.

Territoire d'innovation, le Rhône connaît un renouveau grâce à l'implantation de nouvelles activités visant à relever les défis de la transition écologique et de la transformation numérique de l'économie.



## 1.1. LES SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTAL

Les communes de Lyon et de Villeurbanne regroupent 50% des habitants de la Métropole de Lyon. Elles concentrent également la majeure partie des effectifs salariés du département, même s'il existe des pôles d'activité importants sur d'autres territoires, notamment dans l'Est Lyonnais et au Sud du département.

Rhône			
Code	Libellé commune	Effectifs	% du DEPT
69383	Lyon 3e Arrondissement	80 735	10%
69387	Lyon 7e Arrondissement	58 014	7%
69266	Villeurbanne	57 327	7%
69290	Saint-Priest	41 858	5%
69382	Lyon 2e Arrondissement	40 314	5%
69386	Lyon 6e Arrondissement	32 950	4%
69389	Lyon 9e Arrondissement	31 630	4%
69259	Vénissieux	26 936	3%
69388	Lyon 8e Arrondissement	21 130	3%
69256	Vaulx-en-Velin	19 470	2%

### TOP 10 DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT SELON LE NOMBRE D'EFFECTIFS SALARIÉS (SECTEUR PRIVÉ)

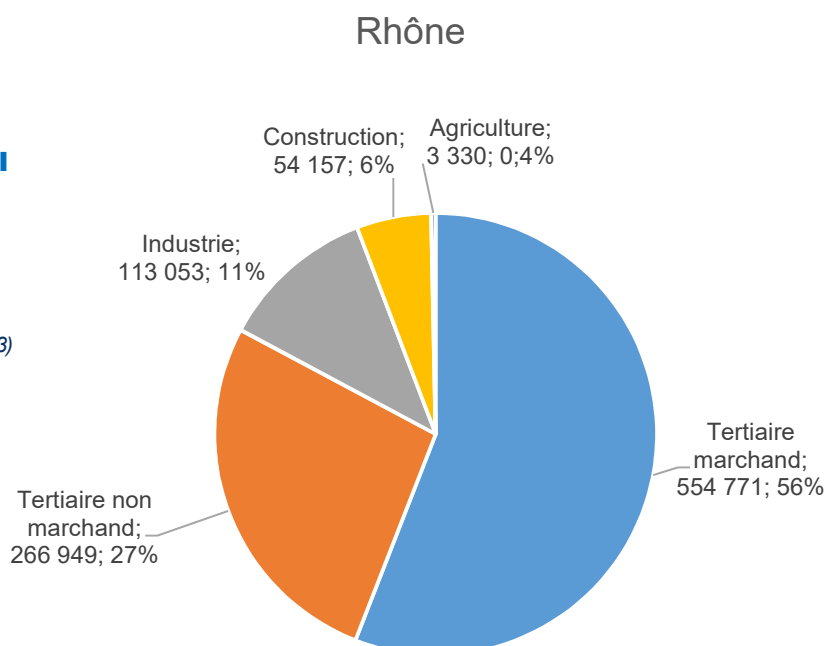
Source : ACOSS (secteur privé, 2022)

83% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire (contre 78% en Auvergne-Rhône-Alpes), soit 821 720 personnes dans les services marchands (transport-logistique, hôtellerie-restauration, activités informatiques, de conseil et d'ingénierie, banque, assurance, etc.) ou non-marchands (santé et action sociale, enseignement, administration publique...).

L'industrie concentre 11% des effectifs (contre 16% en moyenne régionale), le reste des effectifs se répartissant entre la construction (5% des effectifs, contre 6% en moyenne régionale) et l'agriculture (0,4% des effectifs, contre 1% en moyenne régionale).

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LE DÉPARTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Source : Insee, estimations d'emploi, emploi salarié total (données CVS, au 1<sup>er</sup> trimestre 2023)



Le département du Rhône se distingue par la présence de bassins d'emploi qui affichent des particularités sectorielles notables :

**Le quartier de la Part-Dieu**, qui se positionne en tant que 2<sup>ème</sup> quartier d'affaires en France, juste après La Défense. C'est le plus grand centre commercial intra-muros d'Europe en cours de rénovation. De nombreux acteurs du secteur de la banque, de l'assurance, des services et du conseil (Oracle, Egis Group, Orange, etc.), du secteur public et parapublic (EDF, ERDF, SNCF, cité administrative, Métropole de Lyon) sont présents. Ce quartier et sa gare feront l'objet d'une transformation profonde au cours des dix prochaines années afin de maintenir leur attractivité et leur position de leader.



**Le pôle économique de l'Ouest lyonnais** est le 2<sup>ème</sup> bassin d'emploi tertiaire du département. Il est situé autour du parc d'activités Techlid, d'un pôle universitaire (École centrale, Institut Paul Bocuse) et abrite Sanofi Pasteur.

**Le parc technologique de Saint-Priest et la ZAC Urban'East**, qui accueillent de nombreuses entreprises œuvrant dans les biotechnologies et la santé (Merial, Mylan, groupe Johnson & Johnson), l'environnement (Gamesa Énergie France, SMA France), l'ingénierie industrielle (Schneider Electric, Irisbus), les services (Capgemini, SFR, Cirtel, EY), ainsi que le siège et les sites de production de Renault Trucks.

**Le quartier de Gerland**, avec une reconversion en cours au nord, organisé autour des ZAC du Bon Lait et des Girondins, incluant la construction d'immeubles tertiaires. Au sud, on trouve le "Biodistrict-Lyon-Gerland" et Lyon Techsud (Genzyme), dédiés aux activités de biosanté (Sanofi Pasteur, Aguettant, Merial, Genzyme, etc.), soutenus par un pôle universitaire de premier plan (Université Claude Bernard, campus Charles Mérieux, Isara, ENS, laboratoire P4). Le nouveau siège du CIRC s'y est récemment installé et l'académie de formation de l'OMS ouvrira prochainement ses portes. En septembre 2024, l'EM Lyon inaugurera son nouveau campus le long de l'avenue Jean Jaurès Lyon 7.

**La Vallée de la chimie** où une dizaine d'entreprises de la chimie-pétrochimie, des combustibles carburants et des gaz industriels (Rhodia, Arkema, Total, IFP, Bluestar silicone, etc.). Ce bassin industriel, vieux de 150 ans, s'engage dans une transformation vers la chimie verte et la chimie environnementale. L'implantation récente de l'entreprise Symbio contribuera au développement d'un pôle hydrogène porteur de grandes ambitions.



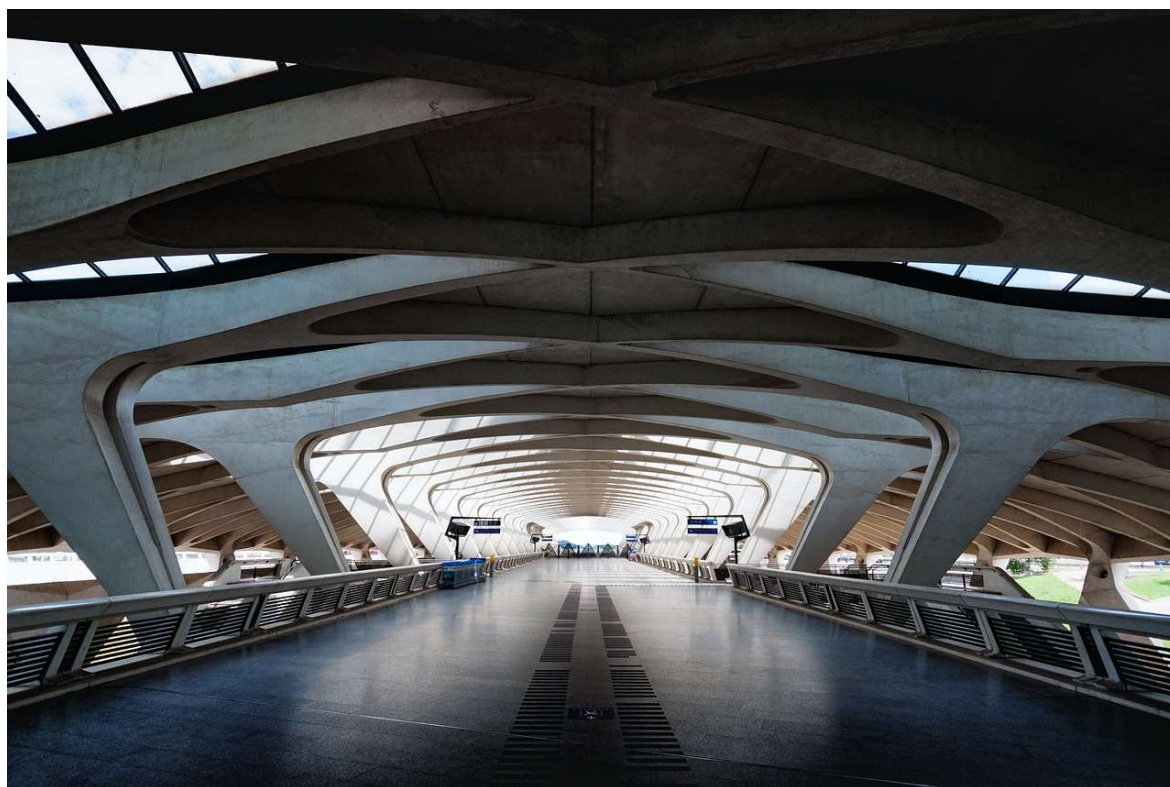
**Le Port Édouard Herriot**, le premier port intérieur français pour le trafic de conteneurs. Il constitue un site multimodal combinant cinq modes de transport : fluvial, fluviomaritime, ferroviaire, routier et oléoduc. Son activité est en pleine expansion et transformation, notamment pour répondre aux défis de la logistique du dernier kilomètre.

**Le campus universitaire Lyon Tech (La Doua)**, à proximité d'un important pôle universitaire (UCB, INSA Lyon/ENSIB), héberge des établissements spécialisés dans les écotecnologies et l'ingénierie post-carbone, avec 80 laboratoires de recherche et 50 entreprises innovantes de haute technologie.



**Lyon Vaise**, un secteur en développement doté d'un pôle numérique important (Cegid, Electronic Arts, Apicil, Logica, Akkodis, Villa Créatis), qui abrite le parc d'activités mixtes Greenopolis et un pôle de loisirs (multiplexe Pathé et simulateur Iway). Lyon se positionne comme la deuxième French Tech du pays.

**L'aéroport de Lyon Saint-Exupéry** : se positionnant comme le 4<sup>ème</sup> aéroport français en termes de passagers commerciaux, il a accueilli 8,5 millions de passagers en 2022, desservant 120 destinations. Bien que la reprise soit en cours de confirmation, la fréquentation demeure nettement inférieure aux 11,7 millions de passagers enregistrés en 2019, avant la crise. De son côté, l'aéroport de Bron se classe en tant que 3<sup>ème</sup> aéroport d'affaires en France.



**L'Est Lyonnais** avec la **zone industrielle de Meyzieu-Jonage** rassemble environ 200 entreprises (l'association AIRM réunit bon nombre de ces entreprises). **Le Parc Industriel des Gaulnes** présente un potentiel de 5 000 emplois. Parmi les entreprises déjà implantées, on compte Mylan, Norbert Dentressangle, Veolia Environnement, RTE. **L'OL Vallée**, située à Décines-Charpieu, est devenue au fil des années un pôle d'activités dédié aux loisirs et au sport, centré autour du Groupama Stadium, le stade de football de l'Olympique Lyonnais inauguré en janvier 2016. En novembre 2023, cet écosystème sera renforcé par l'ouverture d'un nouveau lieu emblématique, la LDLC Arena, une salle polyvalente qui accueillera les matchs d'Euroleague de l'ASVEL masculin, ainsi que de nombreux spectacles et concerts.

Les zones commerciales de **la Porte des Alpes** (Saint-Priest), de **Confluence** (Lyon 2), du **Carré de Soie** (Vaulx-en-Velin), **Givors, Villefranche, RN9** et **Saint-Bonnet-de-Mure**.

La zone du **Sud-Est lyonnais**, qui se consacre au commerce de gros, à l'agroalimentaire et abrite le marché de gros de Corbas.

## Un département tourné vers l'international

En raison de sa situation géographique privilégiée, le département du Rhône s'ouvre naturellement à l'international, en direction de l'Europe et au-delà. Ce territoire a une longue tradition de participation aux échanges culturels, économiques et académiques avec d'autres régions du monde, favorisant ainsi la coopération et les relations internationales.

Depuis près de 50 ans, l'ADERLY, l'agence de développement économique de la région lyonnaise, œuvre à attirer des entreprises étrangères pour qu'elles viennent s'implanter sur ce territoire. Cette démarche vise à diversifier le tissu économique local et à favoriser le développement de l'emploi. De nombreuses entreprises étrangères ont ainsi choisi de s'installer à Lyon, en y établissant leur siège pour la France ou l'Europe. Parmi elles, on peut citer Renault Trucks, ABB France, JTEKT Europe, Solvay Rhodia, Fresenius Medical Care – SMAD et bien d'autres.

La région lyonnaise accueille également des entreprises françaises qui ont une forte présence à l'international, telles que Sanofi Pasteur, le groupe SEB, ou les Laboratoires Boiron. Plusieurs institutions internationales ont également élu domicile à Lyon, notamment Interpol, le Centre International de Recherche contre le Cancer, Euronews, et bientôt l'académie de l'OMS.

Lyon dispose d'infrastructures de premier plan qui renforcent son ouverture à l'international, notamment l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, le Centre de Congrès de Lyon, et Eurexpo. Ces lieux accueillent chaque année des congrès et des événements internationaux majeurs, tels que le salon Pollutec, le SIRHA, ou encore le Bocuse d'Or.

La région lyonnaise compte de nombreuses universités, établissements d'enseignement supérieur (comme l'École Centrale, l'EM Lyon, l'ENS, le campus de la Doua) et des laboratoires de recherche qui attirent de nombreux étudiants (environ 25 000) et chercheurs étrangers, contribuant ainsi à des projets de recherche internationaux.

Portée par le développement de la marque « ONLY LYON », Lyon est devenue une capitale Européenne du tourisme, notamment pour les séjours de courte durée de type « city break ». Par ailleurs, avec ses deux cours d'eau traversant la ville, Lyon constitue une étape importante dans le tourisme fluvial européen, accueillant de nombreuses croisières.



# ZOOM SUR LES SECTEURS PHARES DU DÉPARTEMENT

## L'industrie

Avec 113 053 salariés, l'industrie concentre 11% des effectifs (contre 16% en moyenne régionale).

Même si son importance est moindre que la moyenne régionale, il faut souligner que l'industrie demeure un secteur significatif lorsque l'on compare Lyon à d'autres grandes métropoles françaises. Dans le département du Rhône, l'industrie se caractérise par sa diversification, bien que certaines activités aient un poids historiquement important, notamment l'industrie chimique et pharmaceutique, l'automobile et la métallurgie.

	% de l'emploi du DEPT (secteur privé)	pour compar., % en ARA	RHÔNE
<i>Métallurgie et fabrication de produits métalliques</i>	3%	3%	11 797
<i>Industries agro-alimentaires</i>	3%	3%	11 246
<i>Industrie des plastiques et autres produits non minéraux</i>	2%	2%	5 211
<i>Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines</i>	2%	2%	15 130
<i>Fabrication de machines et équipements n.c.a.</i>	2%	2%	9 385
<i>Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</i>	1%	1%	9 902
<i>Fabrication de matériels de transport</i>	1%	1%	8 254
<i>Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</i>	1%	1%	1 813
<i>Industrie chimique</i>	1%	1%	10 630
<i>Habillement, textile et cuir</i>	1%	1%	3 326
<i>Fabrication d'équipements électriques</i>	1%	1%	4 612
<i>Bois et papier</i>	1%	1%	3 450
<i>Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution</i>	1%	1%	5 768
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1%	1%	9 746
<i>Industries extractives</i>	0%	0%	279
<i>Cokéfaction et raffinage</i>	0%	0%	645



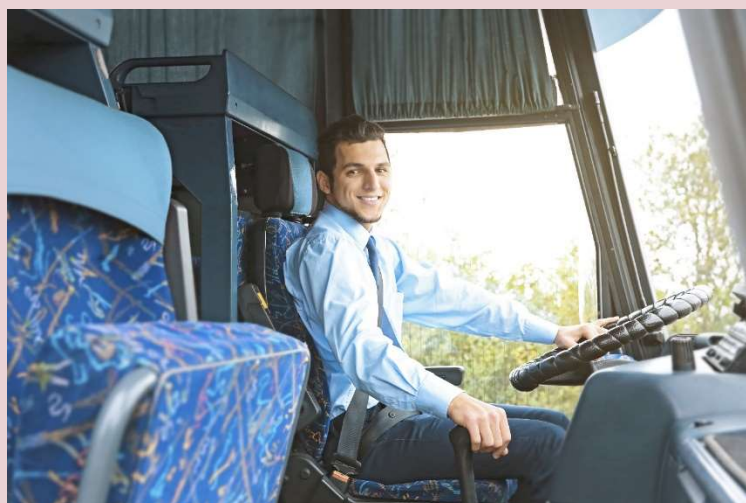
## Le secteur pharmaceutique

Ce secteur se divise en quatre branches : la production, la Recherche & Développement, les métiers de soutien, ainsi que les services de réglementation, tant pour la santé humaine que pour la santé animale. La région Auvergne-Rhône-Alpes occupe la deuxième place en termes d'emplois salariés, et le Rhône compte environ 20 000 salariés (selon les données de l'AFIPRAL, Association des Fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes). 52% des établissements se trouvent dans le département, soit 134 établissements. Pour la deuxième année consécutive, dans le cadre de la Semaine de l'industrie pharmaceutique, un forum a été organisé à l'UCLY sous l'impulsion de l'AFIPRAL / LEEM (organisation professionnelle des entreprises du médicament). Cet événement phare de la région a réuni 70 entreprises et plus de 550 candidats.



## Le transport de voyageurs

Le transport de voyageurs est un secteur important dans le Rhône, en raison notamment de la présence d'un important réseau de transports en commun dans l'agglomération lyonnaise. Keolis, qui en est l'opérateur principal, recherche chaque année plusieurs centaines de chauffeurs de bus.



Afin de trouver de nouveaux candidats, de nombreuses actions sont organisées, telles que des ateliers transport visant à informer les demandeurs d'emploi sur les opportunités dans ce secteur. Pôle emploi finance des titres professionnels par le biais de ses achats collectifs de formation, des Préparations Opérationnelles à l'Emploi sont également mises en place, que ce soit pour permettre d'obtenir le titre en amont d'un emploi ou pour préparer les personnes à une entrée en contrat de professionnalisation.

## La santé et l'action sociale

En décembre 2022, le secteur de la santé et de l'action sociale dans le Rhône employait 66 493 salariés, ce qui représente 8% de l'ensemble des emplois salariés dans le département. Il constituait également 28,9% des emplois salariés de ce secteur dans la région. Les principaux domaines de recrutement incluent l'accueil des jeunes enfants, les activités hospitalières, les aides à domicile, l'hébergement médicalisé pour les personnes âgées et l'action sociale sans hébergement.

Suite à la crise sanitaire de 2020 / 2021 et à l'augmentation des tensions dans les métiers du grand âge, une circulaire interministérielle datée du 12 décembre 2021 a demandé la mise en place d'une organisation locale, en partenariat avec le service public de l'emploi, visant à recenser les besoins de recrutement, à identifier les viviers potentiels pour y répondre et à formaliser les modalités d'accompagnement vers l'emploi.

En novembre 2021, en région Auvergne-Rhône-Alpes et en collaboration étroite avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), Pôle emploi a lancé un appel à candidatures auprès des structures, des fédérations et des employeurs du secteur de l'aide à domicile. Cette initiative a conduit à la création de cellules opérationnelles et à la mise en place de la démarche Sourcing Recrutement. Dans le Rhône, en raison de l'engagement d'un grand nombre d'employeurs, des cellules infra-territoriales ont été mises en place dans les secteurs Est, Centre, Ouest et Beaujolais.

Parallèlement, en janvier 2021, la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), en étroite collaboration avec la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale), a apporté son soutien au développement de plateformes dédiées aux métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. L'objectif était de proposer des solutions aux structures du secteur de l'aide à domicile et aux établissements médico-sociaux qui rencontraient des difficultés à recruter et à fidéliser leurs professionnels. Vingt projets ont été retenus, parmi lesquels la plateforme métropolitaine.

Dans ce contexte, une collaboration étroite a été établie, conduisant à la création d'un parcours pour les aides-soignants, composé d'étapes où Pôle emploi et la Maison Métropolitaine pour l'Insertion et l'Emploi travaillent de concert pour accompagner les publics prioritaires dans leur intégration et leur réussite dans ces formations. Cette démarche prend en considération les deux campagnes de recrutement annuelles des IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants).





## L'agriculture

Si ce secteur ne représente que 0,4% de l'emploi salarié, le Rhône se classe néanmoins comme le 2<sup>ème</sup> département de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'emploi salarié agricole.

Doté d'une identité agricole forte, ce secteur s'articule principalement autour de deux activités clés : la viticulture (représentant 47% des établissements du secteur) et la production laitière (constituant 18% des établissements).

Dans le Beaujolais, l'activité viticole et les particularités de son relief expliquent la prévalence d'un important travail saisonnier, malgré une augmentation de la mécanisation.



Quant au secteur des Monts du Lyonnais, il se caractérise par une activité maraîchère et fruitière significative, axée sur la fourniture d'aliments à l'agglomération lyonnaise.

Comme c'est le cas dans d'autres régions rurales, le nombre d'exploitations est en constante diminution, soulevant des défis quant à la transmission des activités et l'installation de nouveaux agriculteurs.

Chaque année, l'association Graine d'emplois organise une semaine dédiée à l'emploi salarié agricole. Cette association a été créée par la chambre d'agriculture dans le but de favoriser le développement de l'emploi salarié au sein de ce secteur.

## L'emploi des cadres

La zone d'emploi de Lyon concentre plus de la moitié des offres d'emploi pour les cadres en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les métiers du développement informatique sont les plus recherchés (source : APEC 2023). Parmi les principaux secteurs recruteurs, on trouve les activités d'ingénierie et le conseil en systèmes et logiciels informatiques, qui représentent plus d'un quart des offres.

Les services à forte valeur ajoutée, tels que les activités informatiques, l'ingénierie Recherche & Développement, le conseil et la banque, sont également concentrés dans la région métropolitaine de Lyon, en raison de la présence des centres de décision régionaux.

Certaines zones géographiques affichent une forte concentration de cadres. Les jeunes cadres sont particulièrement nombreux dans le centre-ville de Lyon, le secteur de Gorge de Loup et Confluence, où 24 % des salariés sont des cadres œuvrant dans des domaines à forte valeur ajoutée, majoritairement jeunes.

Par ailleurs, la zone de l'ouest Lyonnais (Gerland sud-est et nord, Perrache, Vaise, Écully, Limonest et Dardilly) se distingue par une importante présence de cadres dans des secteurs à forte valeur ajoutée (35 %), ainsi que de cadres et de professions intermédiaires (17 %). Dans la zone de Vaise, qui abrite un pôle numérique majeur, la part de cadres atteint 57 %. (Source : Insee).



## L'emploi public

Avec un ratio de 94,9 emplois publics pour 1 000 habitants (source : Insee), le secteur public est fortement présent dans le Rhône (+14,5 points par rapport à la moyenne régionale). En raison du rôle central de Lyon en tant que métropole régionale, ce secteur demeure un important pourvoyeur d'emplois. Les hôpitaux, les administrations centrales, les universités, les collectivités territoriales, l'Éducation nationale, tous ces employeurs sont en quête de personnel et font souvent face à des difficultés de recrutement, particulièrement pour les services publics de proximité, tels que la voirie, les espaces verts, la petite enfance, le périscolaire, les services sociaux et administratifs, etc.

Ce secteur offre un large éventail d'opportunités aux demandeurs d'emploi, avec une variété de métiers à découvrir. Il mérite probablement une meilleure mise en lumière, car il reste encore insuffisamment connu. De plus, pour de nombreux postes, l'accès est possible sans avoir à passer un concours.

Diverses initiatives sont déjà en place pour remédier à cette situation. En septembre 2023, l'agence de Lyon Jean Jaurès a organisé un forum de recrutement pour répondre aux besoins de l'Éducation nationale. De plus, en janvier 2024, une formation destinée au métier de secrétaire de mairie sera lancée en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône.

## Les pôles de compétitivité dans le Rhône

Les pôles de compétitivité regroupent des entreprises, des structures de recherche et des établissements de formation, ayant vocation à dynamiser l'innovation et à favoriser le développement économique sur le territoire régional. Ils permettent ainsi de soutenir et d'accompagner des projets portés par nos entreprises. 13 des 55 pôles de compétitivité présents sur le territoire national sont implantés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

6 pôles de compétitivité labellisés ont leur siège implanté dans le département du Rhône :

**AXELERA**, le pôle de compétitivité des filières chimie-environnement.

**CARA**, le pôle qui accompagne les mutations des systèmes de transport de personnes et de marchandises.

**INFRA 2050**, le pôle ayant pour ambition de porter l'innovation de la filière des infrastructures (ouvrages d'art souterrains ou de surface liés à la mobilité routière, ferrée et ferroviaire, ouvrages de protection des populations, réseaux de transport des fluides, électricité et données, les centres urbains).

**INNOV'ALLIANCE**, le pôle de compétitivité sur la thématique de la Naturalité qui accompagne l'innovation et les transitions de l'agriculture et de 4 filières de transformation du végétal : agroalimentaire, compléments alimentaires et ingrédients santé, cosmétique, parfums et arômes.

**LYONBIOPOLE**, le catalyseur de l'écosystème d'innovation santé en Auvergne-Rhône-Alpes, dont il assure la connexion, le développement et la promotion.

**TECHTERA**, le pôle de compétitivité dédié à la filière textile française.

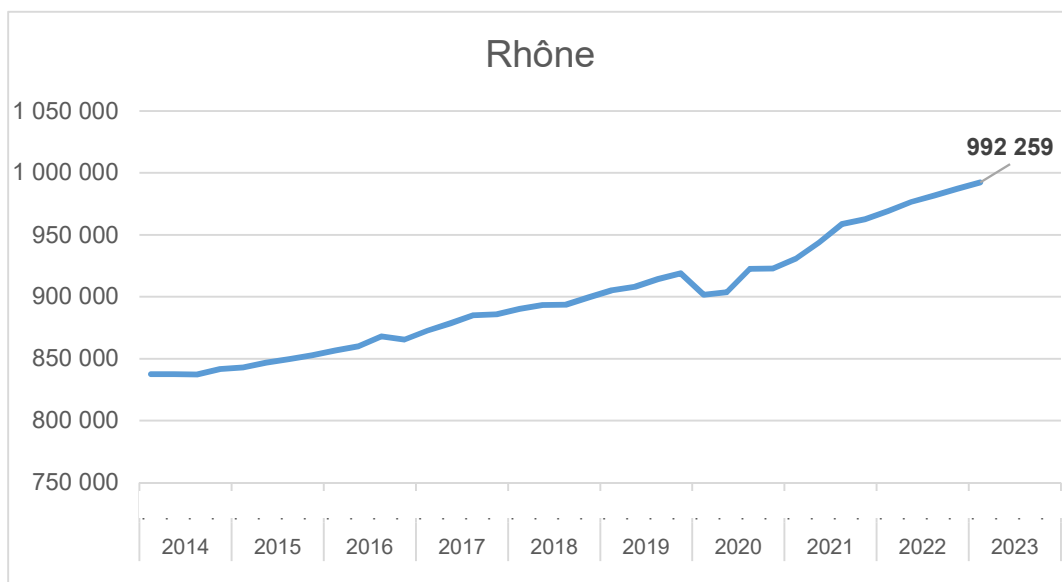


## 1.2. L'EMPLOI SALARIÉ ORIENTÉ À LA HAUSSE DEPUIS 10 ANS

L'emploi salarié est orienté à la hausse sur dix ans : +19% entre 2013 et 2023, soit +161 400 créations de postes sur cette période.

### EMPLOI SALARIÉ DANS LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2014

Source : Insee, estimations d'emploi, emploi salarié total (données CVS, en fin de trimestre)



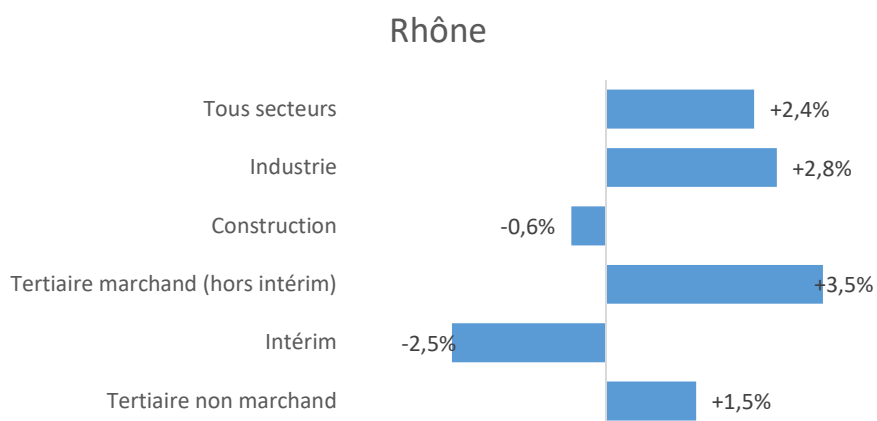
Après le « trou d'air » lié à la crise sanitaire en 2020, les effectifs ont de nouveau augmenté à un rythme soutenu pour retrouver les niveaux d'avant-crise.

Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le département a gagné 23 300 postes, soit +2,4% (contre +1,5% au niveau régional).

Il est à noter que l'industrie a connu sur la même période une augmentation supérieure à celle observée dans tous les autres secteurs.

### ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LE DÉPARTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

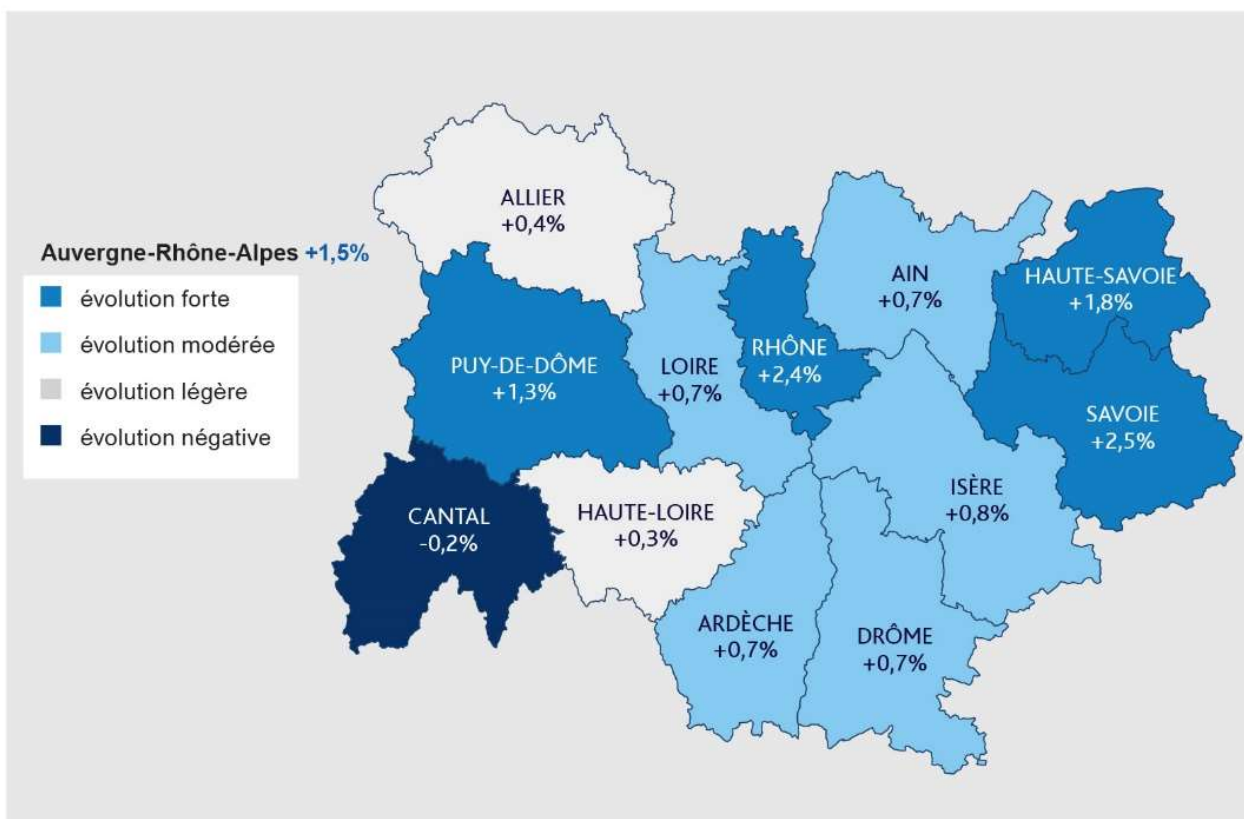
Source : Insee, estimations d'emploi, emploi salarié total (données CVS, au 1<sup>er</sup> trimestre 2023)



Plus récemment, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, l'emploi salarié augmente de +0,5%, soit +5 200 postes et s'établit à 992 259 salariés (secteur privé et public).

## ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES PAR DÉPARTEMENT

Source : Insee, estimations d'emploi, emploi salarié total (données CVS, au premier trimestre 2023)



## 1.3. AU DEUXIEME TRIMESTRE 2023, LES EMBAUCHES EN BAISS

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, 148 160 nouvelles offres d'emploi ont été diffusées par Pôle emploi (y compris en provenance de sites partenaires), soit une baisse de -3,5% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 (-1,6% au niveau régional).

75% concernent un contrat durable, CDI ou CDD de plus de 6 mois (68% au niveau régional).

80 054 embauches de plus d'un mois hors intérim ont été réalisées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, soit - 5725 embauches de moins que l'année précédente sur la même période.

### RÉPARTITION DES EMBAUCHES DANS LE DÉPARTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Source : Acooss, DPAE - Déclarations Préalables A l'Embauche de plus d'un mois hors intérim (Données brutes, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023)

	Répartition	Rhône
<b>Tous secteurs</b>	<b>100%</b>	<b>80 054</b>
Hébergement et restauration	16%	12 692
Commerce	15%	11 638
Support aux entreprises	24%	19 563
Santé et action sociale	10%	7 986
Construction	6%	4 642
Industrie	5%	3 841
Administration publique, enseignement	5%	3 941
Transports et entreposage	6%	4 786
Associations et autres services personnels	4%	3 274
Banque, assurance, immobilier, information, communication, informatique	7%	5 911
Agriculture et industries agroalimentaires	2%	1 780

## 1.4. DES PERSPECTIVES D'EMPLOI QUI SE MAINTIENNENT À UN NIVEAU ÉLEVÉ

L'enquête BMO (Besoins en Main d'Œuvre) de Pôle emploi révèle des perspectives d'embauche en hausse pour 2023 dans le département. Les employeurs indiquent des intentions de recrutement qui s'établissent à un niveau supérieur à celui de 2022 (+4%), soit 100 900 embauches potentielles.

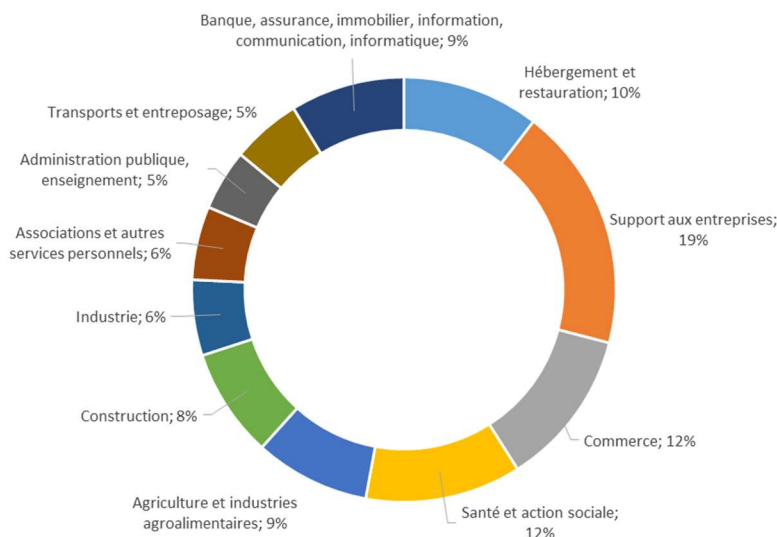
33% des établissements interrogés ont prévu de recruter en 2023.



Source : Pôle emploi, Enquête BMO - Besoins en Main d'Œuvre, projets de recrutement (2023)

### RÉPARTITION DES INTENTIONS D'EMBAUCHE DANS LE DÉPARTÉMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Source : Pôle emploi, Enquête BMO - Besoins en Main d'Œuvre, projets de recrutement (2023)



**Pour autant, les défaillances d'entreprises sont de nouveau en hausse mais en-deçà de leur niveau d'avant crise.** Ces défaillances viennent nuancer la tendance positive des perspectives de recrutement dans certains secteurs. Avec 1 205 procédures ouvertes en 2022 (source : Insee), le nombre de défaillances d'entreprise dans le département accuse une forte hausse de +40% par rapport à 2021, année au cours de laquelle leur nombre se situait à un niveau très faible, en raison du soutien porté aux entreprises par les pouvoirs publics. Le nombre global de procédures reste inférieur aux niveaux de 2019.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, dans le Rhône, on dénombre 400 défaillances d'entreprises (source : Insee), soit +57% par rapport à la même période en 2022 (contre +39% en Auvergne-Rhône-Alpes).



## **LA POPULATION, LES ACTIFS ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI**

Avec près de 1,9 million d'habitants en janvier 2020, le Rhône se classe comme le 4<sup>ème</sup> département le plus peuplé de France, représentant 23% de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon, quant à elle, se positionne comme la 3<sup>ème</sup> ville la plus peuplée du pays.

La population du Rhône affiche une croissance constante depuis de nombreuses années, faisant du département l'un des territoires à la démographie la plus dynamique de la région. Pas moins de 40% de ses habitants ont moins de 30 ans (moyenne régionale de 35,5%). Cette caractéristique s'explique en grande partie par son attrait prononcé pour les étudiants et les jeunes professionnels.

Avec un taux de chômage de 6,2% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, le Rhône se positionne en dessous de la moyenne nationale de 0,9 point, bien qu'il reste légèrement au-dessus de la moyenne régionale. Malgré son dynamisme économique, cette situation peut s'expliquer par le fait que le département attire de nombreuses populations et abrite également des territoires plus défavorisés, concentrant des populations en difficulté.

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité professionnelle inscrits à Pôle emploi (catégorie A) a connu une baisse significative au cours des deux dernières années.

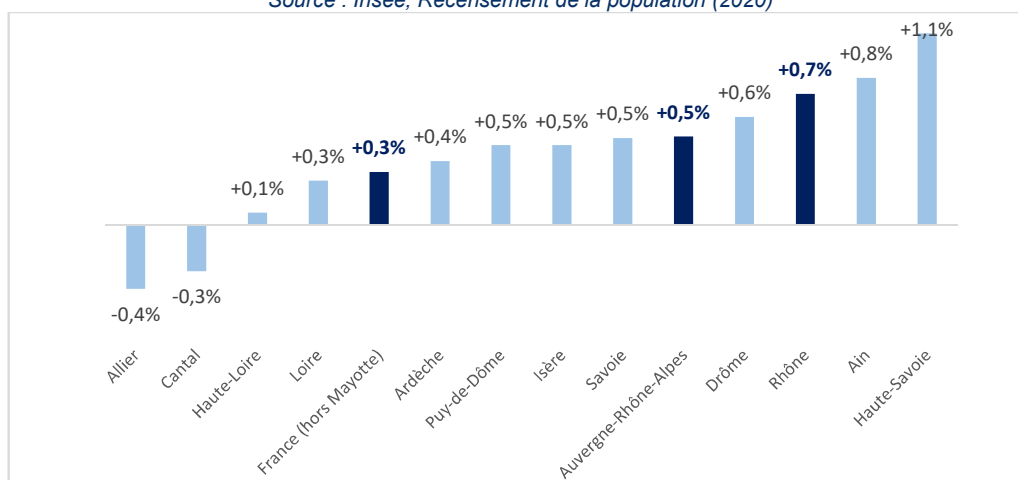


## 2.1. LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DU DÉPARTEMENT

La croissance démographique du département se poursuit à un rythme de +0,7% par an en moyenne entre 2014 et 2020 (contre +0,5% en Auvergne-Rhône-Alpes).

### EVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION ENTRE 2014 ET 2020

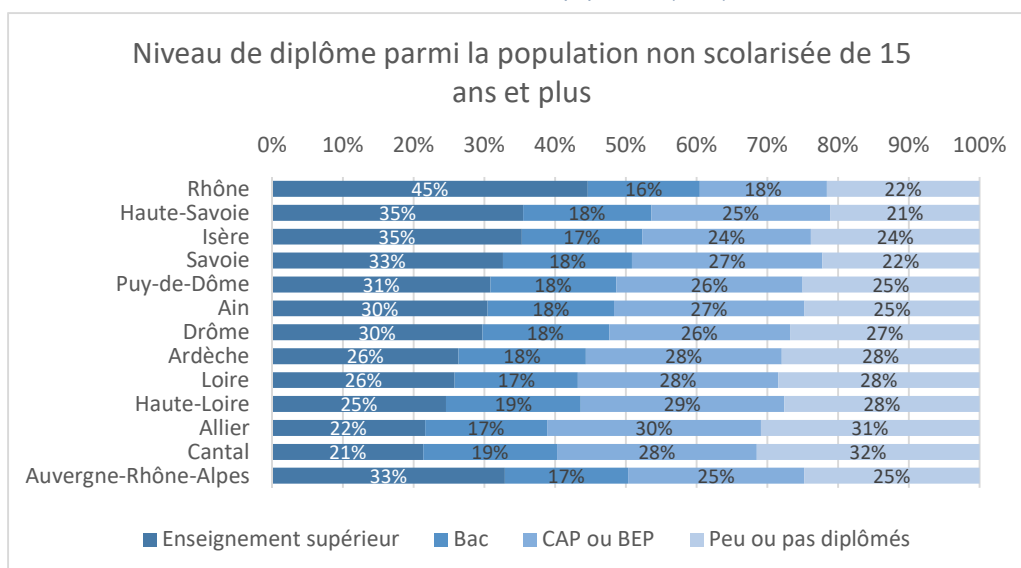
Source : Insee, Recensement de la population (2020)



60% des habitants (non-scolarisés) du département possèdent un diplôme de niveau bac ou études supérieures (50% au régional).

### DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS

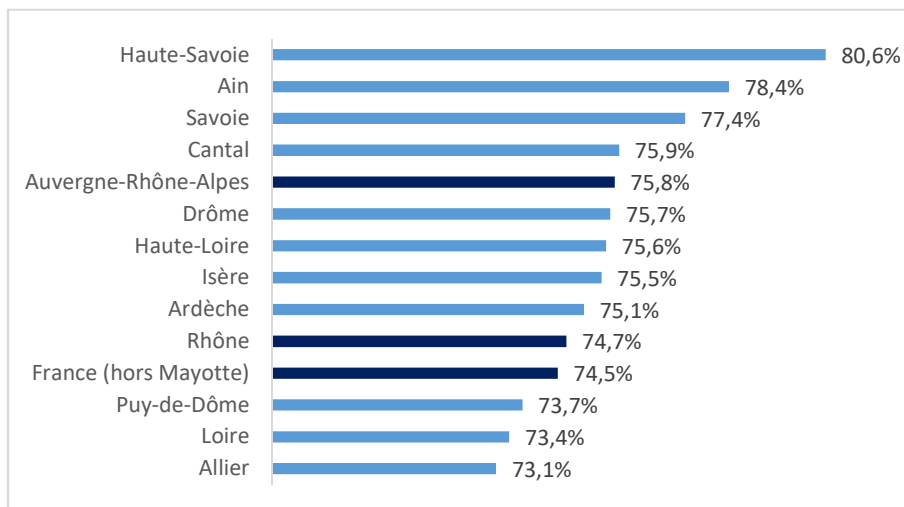
Source : Insee, Recensement de la population (2020)



Avec une population active de 903 400 personnes, la part des actifs s'établit à 74,7% de la population âgée de 15 à 64 ans dans le département (contre 75,8% en Auvergne-Rhône-Alpes).

## TAUX D'ACTIVITÉ<sup>1</sup> DE LA POPULATION DES 15 À 64 ANS PAR DÉPARTEMENT

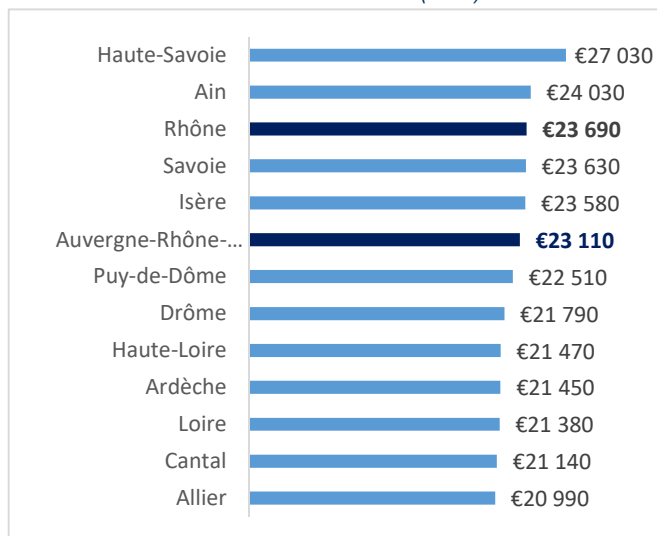
Source : Insee, Recensement de la population (2020)



Le département se caractérise par un niveau de vie médian<sup>2</sup> de 23 690 € par an (contre 23 110 € en Auvergne-Rhône-Alpes) et un taux de pauvreté<sup>3</sup> à 14,1% (contre 12,7% au niveau régional).

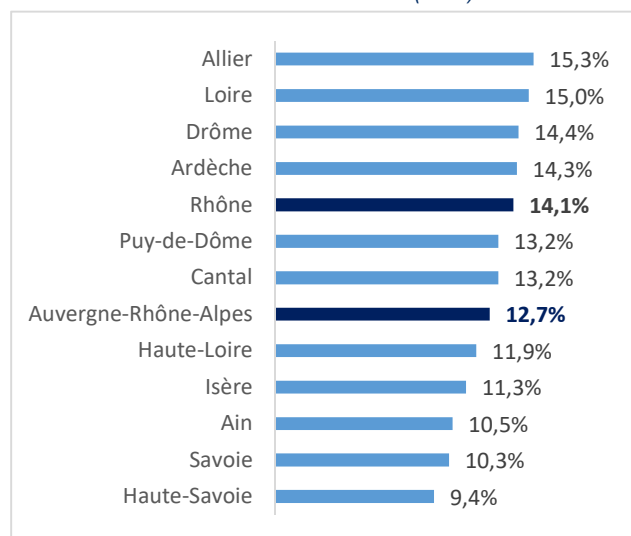
### NIVEAU DE VIE MÉDIAN DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi-Fichier localisé social et fiscal (2020)



### TAUX DE PAUVRETÉ DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi-Fichier localisé social et fiscal (2020)



<sup>1</sup> Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (en emploi (actifs occupés) ou au chômage) âgés de 15 à 64 ans et l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans.

<sup>2</sup> Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le niveau de vie médian signifie donc que la moitié de la population est sous ce niveau et l'autre moitié au-dessus.

<sup>3</sup> Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus étant en situation de pauvreté monétaire. Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (en France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian)

## Un territoire marqué par des inégalités économiques importantes

Le Rhône présente une particularité marquée : la coexistence de zones de précarité au sein de l'agglomération, dotée de nombreuses richesses et animée par un dynamisme économique exceptionnel.

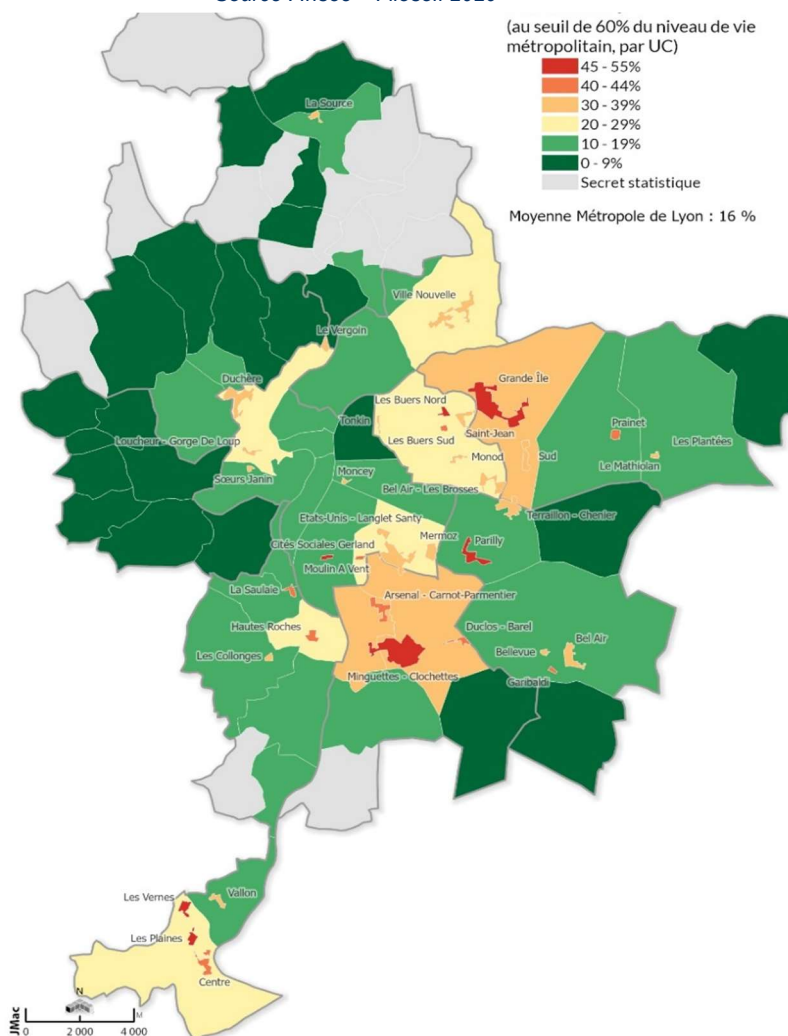
Cette situation concerne principalement le périmètre de la Métropole de Lyon, qui regroupe 37 des 43 quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) présents dans le département. Ainsi, ce territoire est régulièrement le théâtre d'émeutes urbaines, qui ont fait leur apparition dans les années 70 et ont connu un pic en mars 1981 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, phénomènes qui ont contribué à l'émergence de la politique de la ville. Dans les quartiers QPV, 4 habitants sur 10 vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Sur la Métropole de Lyon, une « fracture » territoriale se dessine entre l'Est, où se concentre la majorité des quartiers QPV du territoire, et l'Ouest lyonnais, qui rassemble des communes aisées.

Alors que le taux de pauvreté atteint 14,1% pour l'ensemble du Rhône, à l'intérieur de la Métropole de Lyon, il grimpe à 16%, ce qui en fait le taux le plus élevé de la région. Les disparités sont fortes selon les communes (voir ci-dessous). Ce pourcentage équivaut à 1 habitant sur 6 et concerne également 23% des jeunes de moins de 30 ans. Entre 2013 et 2019, le nombre total de personnes en situation de pauvreté a augmenté de 10% au sein de la Métropole de Lyon.

### TAUX DE PAUVRETE EN 2020 PAR COMMUNE ET QPV

Source : Insee – Filosofi 2020

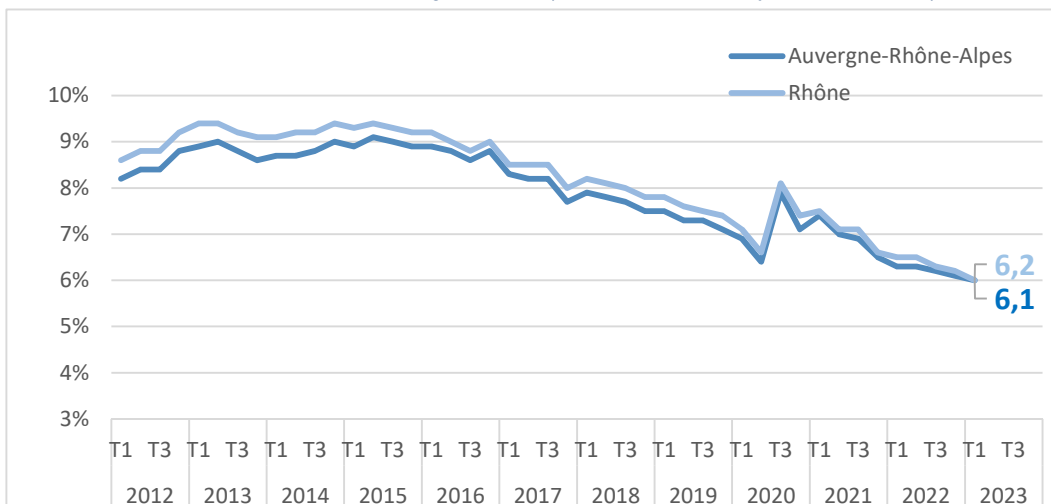


## 2.2. UN TAUX DE CHÔMAGE EN BAISSÉ

Dans le département, le taux de chômage<sup>1</sup> a augmenté de 0,1 point au deuxième trimestre 2023 et s'établit à 6,2% de la population active (contre 6,1% en Auvergne-Rhône-Alpes). Sur une année, il recule de -0,2 point.

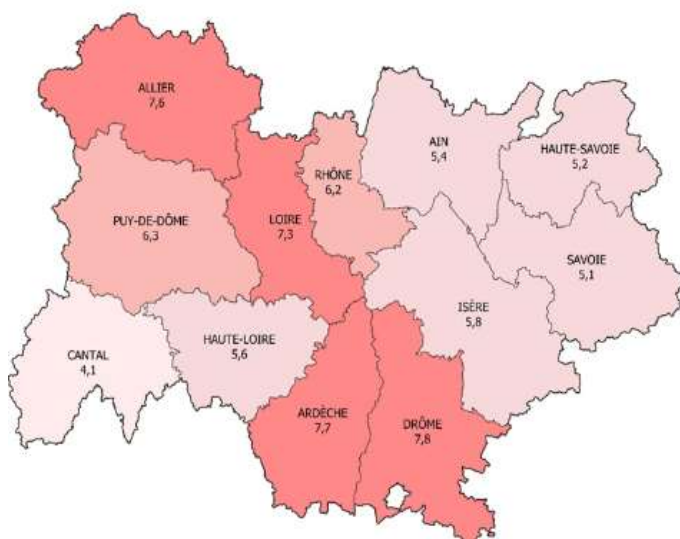
### ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DANS LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2012

Source : Insee, taux de chômage localisés (données CVS, en moyenne trimestrielle)



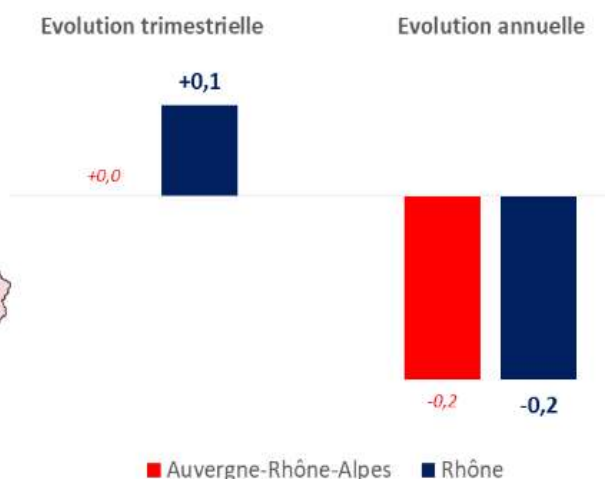
### TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

Source : Insee, taux de chômage localisés (données CVS, au deuxième trimestre 2023)



### ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE ET ANNUELLE DU TAUX DE CHÔMAGE

Source : Insee, taux de chômage localisés (données CVS, au deuxième trimestre 2023)



<sup>1</sup> Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi (actifs occupés) ou au chômage).

Nb : La notion de chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT) est différente de celle de demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi.



## 2.3. LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI

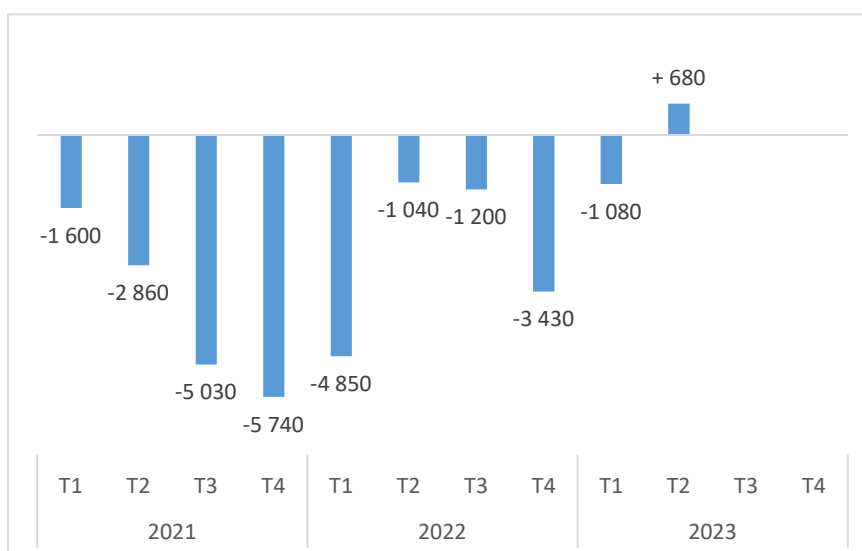
Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 78 810 dans le département. En cumulant avec les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité au cours du mois (catégories ABC), on dénombre 143 290 demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

**Le nombre d'inscrits en catégorie A en hausse mais inférieur à son niveau d'il y a un an.**

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A dans le département est orienté à la hausse au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 : +680 par rapport au trimestre précédent, soit +0,9% (contre +0,3% en région).

### ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI SANS ACTIVITÉ (CAT. A) DANS LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2021

Source : Pôle emploi, statistique du marché du travail, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois<sup>1</sup> à Pôle emploi en catégorie A (données CVS, en moyenne trimestrielle)



Le nombre d'inscrits en catégorie A est inférieur à son niveau d'il y a un an : ainsi l'évolution annuelle est de -6,0% dans le département (contre -5,1% en région).

<sup>1</sup> Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois observé. L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte d'une démarche administrative.

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

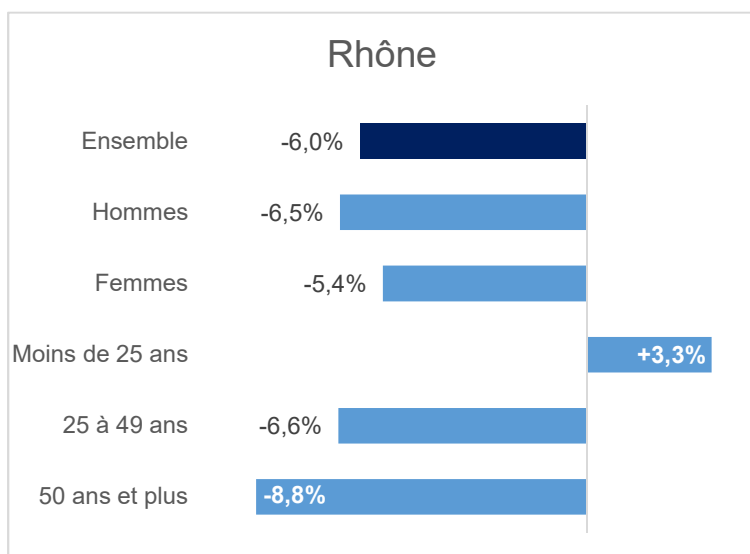
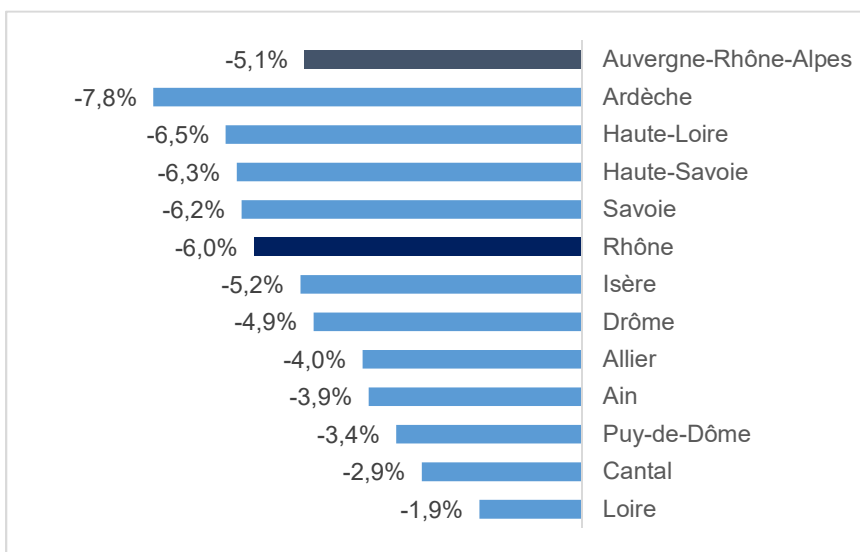
La baisse du nombre de demandeurs d'emploi observée sur la dernière année dépasse celle constatée dans la région. Cette diminution a surtout profité aux demandeurs d'emploi seniors, tandis que de manière inverse, le nombre de demandeurs d'emploi jeunes a augmenté de 3,3% au cours de la même période, après avoir connu d'importantes baisses depuis la période post-Covid.

Parmi les demandeurs d'emploi dont le nombre a le plus baissé sur cette période d'un an, on retrouve ceux résidant dans les quartiers politiques de la ville, ainsi que ceux qui étaient sans emploi depuis plus d'un an. Cette évolution s'explique en partie par les actions entreprises ces deux dernières années en faveur des demandeurs d'emploi de longue durée, se traduisant par la mise en place de pack de remobilisation.

Le retour à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2023 est lié à la diminution des embauches sur la même période, ainsi qu'à la baisse du nombre d'offres d'emploi et à l'augmentation des défaillances d'entreprises. Cependant, de nombreux employeurs continuent à exprimer leur volonté de recruter.

### ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI SANS ACTIVITÉ (CAT. A) PAR DÉPARTEMENT

Source : Pôle emploi, statistique du marché du travail, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (données CVS, en moyenne trimestrielle, 2<sup>ème</sup> trimestre 2023)

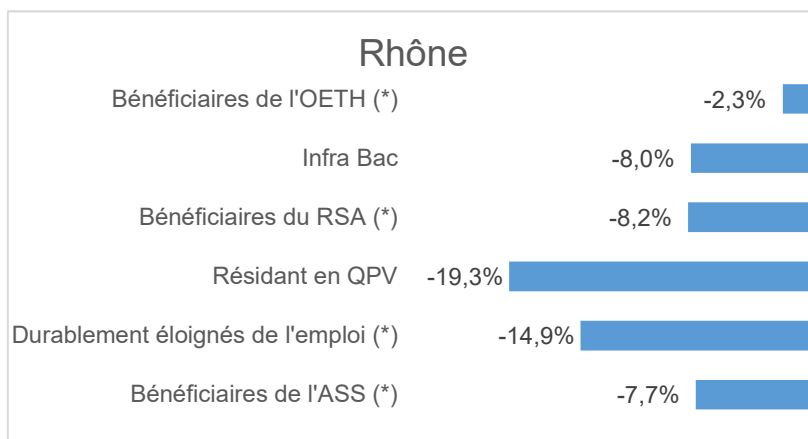


### ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI SANS ACTIVITÉ (CAT. A) DANS LE DÉPARTEMENT PAR SEXE ET AGE

Source : Pôle emploi, statistique du marché du travail, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (données CVS, en moyenne trimestrielle, 2<sup>ème</sup> trimestre 2023)

## ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI SANS ACTIVITÉ (CAT. A) DANS LE DÉPARTEMENT PAR PUBLIC SPÉCIFIQUE

Source : Pôle emploi, statistique du marché du travail, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A (données brutes, à fin juin 2023)



- \* **Bénéficiaires de l'OETH** : bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés  
**Bénéficiaires du RSA** : ayant un droit ouvert au Revenu de Solidarité Active  
**Durablement éloigné de l'emploi** : inscrits à Pôle emploi au moins 12 mois en catégorie A au cours des 15 derniers mois  
**Bénéficiaires de l'ASS** : les données relatives à l'indemnisation sont à fin mars 2023 et toutes catégories

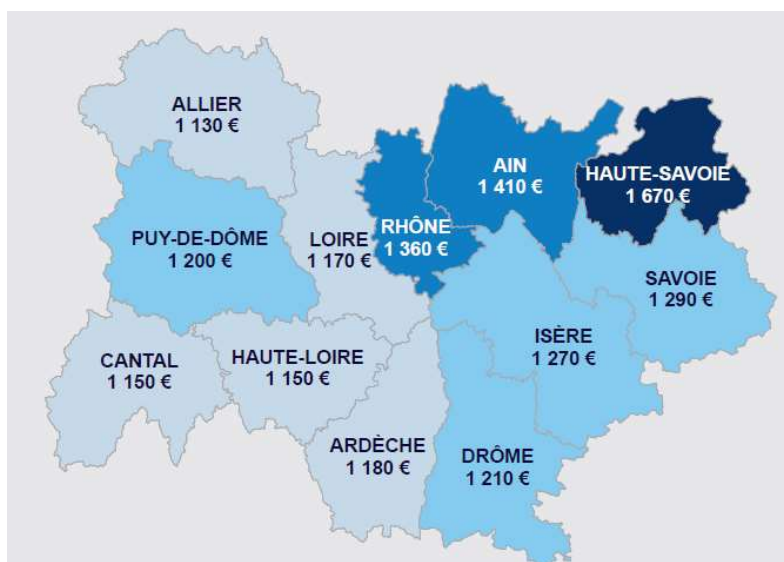
## L'indemnisation des demandeurs d'emploi

A fin mars 2023, 51% des demandeurs d'emploi (toutes catégories) sont indemnisés, dont 68 203 au titre de l'Allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE)<sup>1</sup> et 5 387 au titre de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)<sup>2</sup>.

Le montant mensuel brut moyen du droit d'allocation chômage<sup>3</sup> est de 1 360 € (1 320 € au niveau régional).

## MONTANT MENSUEL MOYEN DU DROIT D'ALLOCATION CHÔMAGE

Source : Pôle emploi, montant mensuel moyen de l'allocation versée aux demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'Assurance Chômage, hors État et autres (brut, à fin septembre 2022)



<sup>1</sup> L'allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) est un revenu de remplacement versé par Pôle emploi, sous certaines conditions, aux personnes inscrites comme demandeurs d'emploi et involontairement privés d'emploi.

<sup>2</sup> L'allocation spécifique de solidarité (ASS) est une allocation qui peut, sous certaines conditions, prendre le relais de l'Allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE), quand les droits à l'allocation ARE se terminent.

<sup>3</sup> Le montant mensuel moyen du droit d'allocation chômage correspond au taux d'indemnisation journalier versé aux demandeurs d'emploi indemnisés en fin de mois, rapporté à un mois de 30 jours. Le fait que certains jours du mois peuvent ne pas être payés du fait de l'exercice d'une activité réduite ou d'un arrêt maladie, par exemple, ou parce que certains demandeurs d'emploi sont entrés en cours de mois, n'est pas pris en compte dans ce calcul.



Pôle emploi a versé 1 228 millions d'euros d'allocations et d'aides en 2022 dans le département, dont 921 millions d'euros pour l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) et 38 millions d'euros pour l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS).

Pôle emploi agit également en faveur de la création d'entreprise, notamment via l'Aide à la reprise ou création d'entreprise (ARCE). Cette aide est versée sous condition aux porteurs de projet qui choisissent de recevoir une somme globale au lieu du maintien partiel de leur allocation.

## « CARTE D'IDENTITÉ » DU DEMANDEUR D'EMPLOI DU DÉPARTEMENT (INSCRIT EN CATÉGORIE A)



- 13%** ont moins de 25 ans (contre 13% au niveau régional)
- 24%** ont plus de 50 ans (contre 27% au régional)
- 49%** des inscrits sont des femmes (contre 50% au régional)



- 49%** sont de niveau infra-Bac (contre 54% au régional)
- 14%** sont cadres (contre 9% au régional)



- 55%** déclarent accepter une mobilité géographique de plus de 30 km (contre 39% au régional)
- 30%** ne possèdent pas le permis de conduire (contre 25% au régional)



- 82%** résident sur le territoire de la Métropole de Lyon, **18%** sur celui du Conseil départemental du Rhône
- 26%** ont des droits ouverts au RSA (contre 23% au régional),
- 16%** inscrits suite à une fin de CDD (contre 17% au régional)
- 31%** sont inscrits en continu depuis plus d'un an (contre 30% au régional).

# ZOOM SUR LES PROFILS

## INSCRITS EN CATEGORIE A



### Les jeunes (moins de 25 ans)

Ils représentent 13% de la demande d'emploi du département (contre 13% au niveau régional). Le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi est en hausse de +3,3% sur un an (contre 3,7% au niveau régional).

### Les séniors (plus de 50 ans)

Ils représentent 24% de la demande d'emploi du département (contre 27% au niveau régional). Leur nombre est en baisse de -8,8% sur un an (contre -8,2% au niveau régional). C'est un public avec une part importante de bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) et plus souvent durablement éloignés de l'emploi.

### Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)<sup>1</sup>

Ils représentent 31% de la demande d'emploi du département (contre 30% au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi durablement éloigné de l'emploi est en baisse de -14,9% sur un an (contre -14,2% au niveau régional). C'est un public plus âgé et moins diplômé que la moyenne, avec une part importante de bénéficiaires du RSA ou de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

### Les demandeurs d'emploi des QPV (Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville)

Ils représentent 15% de la demande d'emploi du département (contre 9% au niveau régional), et 41% de la demande d'emploi QPV de la région. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi est en baisse de -19,3% sur un an (contre -17,3% au niveau régional).

### Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Ils représentent 10% de la demande d'emploi départementale (contre 12% au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant d'une reconnaissance de handicap est en baisse de -2,3% sur un an (contre -3,4% au niveau régional). C'est un public plus âgé et moins diplômé que la moyenne et qui accède moins souvent à l'emploi (au niveau régional, 30% d'entre eux accèdent à un emploi dans les 6 mois qui suivent leur inscription, contre 49% parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi).

### Les bénéficiaires du RSA (droit ouvert)

Ils représentent 26% de la demande d'emploi du département (contre 23% au niveau régional). Le nombre de bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle emploi est en baisse de -8,2% sur un an (contre -6,7% au niveau régional). C'est un public plus souvent éloigné durablement de l'emploi.

### Les personnes de nationalité étrangère

Ils représentent 20% de la demande d'emploi du département (contre 15% au niveau régional). En effet, le Rhône est un territoire de premier accueil de ces personnes, le département jouant parfois le rôle de hub régional, comme cela s'est vu au moment de l'arrivée des déplacés ukrainiens au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022. Cette situation explique notamment que les besoins de formation en français langue étrangère soient importants dans le département.

<sup>1</sup> Inscrits au moins 12 mois en catégorie A au cours des 15 derniers mois.

## Retour à l'emploi et mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi

126 000 retours à l'emploi sur des contrats de plus d'un mois ont été enregistrés pour des demandeurs d'emploi inscrits dans le département en 2022.

Au niveau du département, 49% des demandeurs d'emploi (49% au niveau régional) retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur inscription (accès à l'emploi mesuré en décembre 2022). Cependant, ce taux varie fortement avec l'âge, la qualification, les caractéristiques des publics :

- de 41% pour les seniors à 57% pour les moins de 25 ans ;
- de 44% pour les manœuvres ou ouvriers non-qualifiés à 55% pour les cadres ;
- 44% pour les résidents des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) ;
- 32% pour les travailleurs en situation de handicap.

La moitié des reprises d'emploi se font dans un domaine différent de celui initialement recherché par les candidats. Il existe notamment des mobilités importantes entre l'industrie et le transport, entre l'hôtellerie-restauration et le commerce.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 28% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (à fin mars 2022) expriment un projet de mobilité professionnelle et sont accompagnés en ce sens. Près de la moitié d'entre eux ont bénéficié d'au-moins une formation, prestation ou immersion en milieu professionnel.



## La création d'entreprise : le Rhône, un terreau fertile pour la création d'activité !

Le Rhône a vu naître des entrepreneurs de renom dans divers domaines tels que les frères Lumière et Paul Bocuse. Il a également été le berceau d'entreprises de premier plan, dont Biomérieux, les Laboratoires Boiron, GL Events, Cegid, LDLC et bien d'autres.

Le Rhône offre un environnement dynamique pour concrétiser des projets de création ou de reprise d'entreprise. En 2022, pas moins de 39 454 entreprises ont vu le jour dans le département, représentant ainsi 31% des nouvelles entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour de nombreux demandeurs d'emploi, notamment les cadres et les seniors, la création d'entreprise est une voie intéressante pour développer leur propre activité. C'est pourquoi Pôle emploi s'engage pleinement dans la promotion de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes. Il le fait en collaboration avec son réseau de conseillers à l'emploi spécialisés dans l'accompagnement de ces publics, en mettant l'accent sur la phase d'idéation, notamment grâce à la prestation « Activ'Crea ».

Les interactions permanentes des conseillers avec les acteurs qui animent l'écosystème de l'accompagnement à la création permettent de proposer un parcours d'accompagnement coordonné.

Parmi ces acteurs, le réseau métropolitain LYVE (Lyon Ville de l'Entrepreneuriat) et le réseau du Conseil Régional « Je Créé en Auvergne-Rhône-Alpes » favorisent l'accès à des dispositifs d'accompagnement adaptés aux différentes phases du projet, que ce soit pour le financement, la validation de l'adéquation homme / projet, l'incubation ou la recherche de locaux.

Le département affiche un taux de création de 212 entreprises pour 10 000 habitants, contre 159 en Auvergne-Rhône-Alpes et 142 en France métropolitaine (hors Île-de-France).

1 033 emplois ont été créés dans le département par les 607 nouvelles entreprises qui comptaient au moins un salarié au démarrage de leur activité.

Parmi les 20 activités les plus prisées en termes de créations d'entreprises, représentant 51% de la création totale d'entreprise du département, trois se démarquent :

- Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion avec 4 068 créations ;
- Les autres activités de poste et de courrier avec 2 814 créations ;
- Les autres services personnels avec 1 568 créations.

De plus, trois activités affichent la plus forte hausse du nombre de créations d'entreprises sur un an :

- L'aide à domicile avec 193 créations (+349%) ;
- La production d'électricité avec 190 créations (+197%) ;
- Les débits de boissons avec 66 créations (+128%).

Sources : Bpifrance Création / Observatoire de la création d'entreprise / Rhône - Fiche statistique - Année 2022



## UN MARCHÉ DU TRAVAIL SOUS TENSION

Le dynamisme du département se manifeste notamment par une demande croissante de recrutement au sein des entreprises. Parallèlement, le taux d'activité du département demeure élevé, mais la main-d'œuvre disponible diminue. Les retours à l'emploi et les mobilités se sont accélérés, ce qui a augmenté la tension sur le marché de l'emploi, une situation que nous constatons depuis plusieurs années.

En outre, le niveau de « difficulté de recrutement » exprimé par les entreprises lors de l'enquête BMO 2023 (Besoins en Main d'Œuvre) demeure à un niveau record, avec 62 % des intentions d'embauche jugées difficiles par les recruteurs.

Ces difficultés anticipées sont particulièrement élevées dans certains secteurs :

- Les métiers de soutien aux entreprises, tels que les ingénieurs, les cadres des études, de la Recherche & Développement et les chefs de projet informatique ;
- La santé et l'action sociale, notamment pour les aides-soignants, les infirmiers et les aides à domicile ;
- L'hôtellerie et la restauration, en particulier pour les serveurs et les employés polyvalents de cuisine.

Le Rhône est le département de la région connaissant les tensions de recrutement les plus élevées.

### 3.1. DES TENSIONS À UN NIVEAU ÉLEVÉ

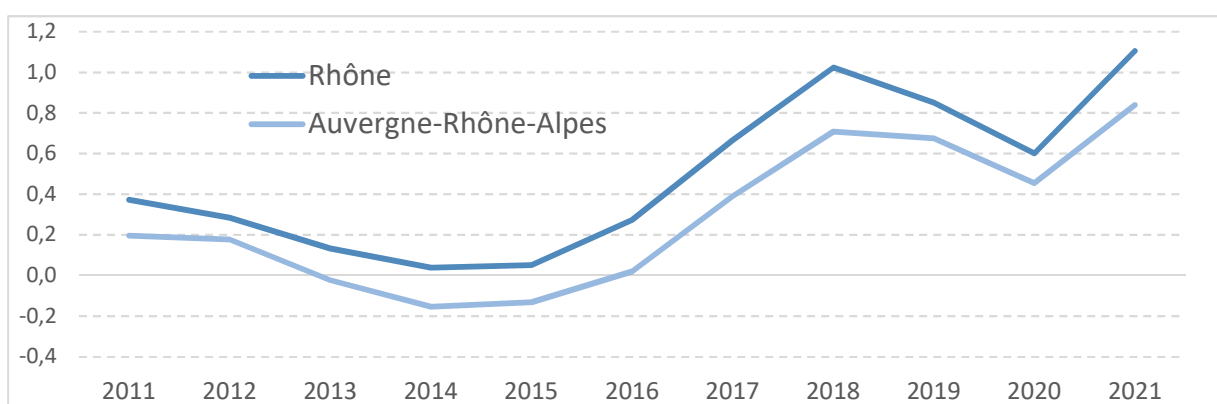
Le département suit la tendance régionale avec un niveau de tension qui s'amplifie à partir de 2016 et progresse jusqu'en 2021, à l'exception de 2020 lié à la crise sanitaire.

L'étude statistique sur « Les tensions<sup>1</sup> du marché du travail en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2011 et 2021 » publiée par Pôle emploi et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) montre que les deux tiers des métiers sont à un niveau de tension très élevé.

En 2021, les tensions sont plus élevées qu'au niveau régional.

#### ÉVOLUTION DES TENSIONS DANS LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION DEPUIS 2011

Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension (2021)

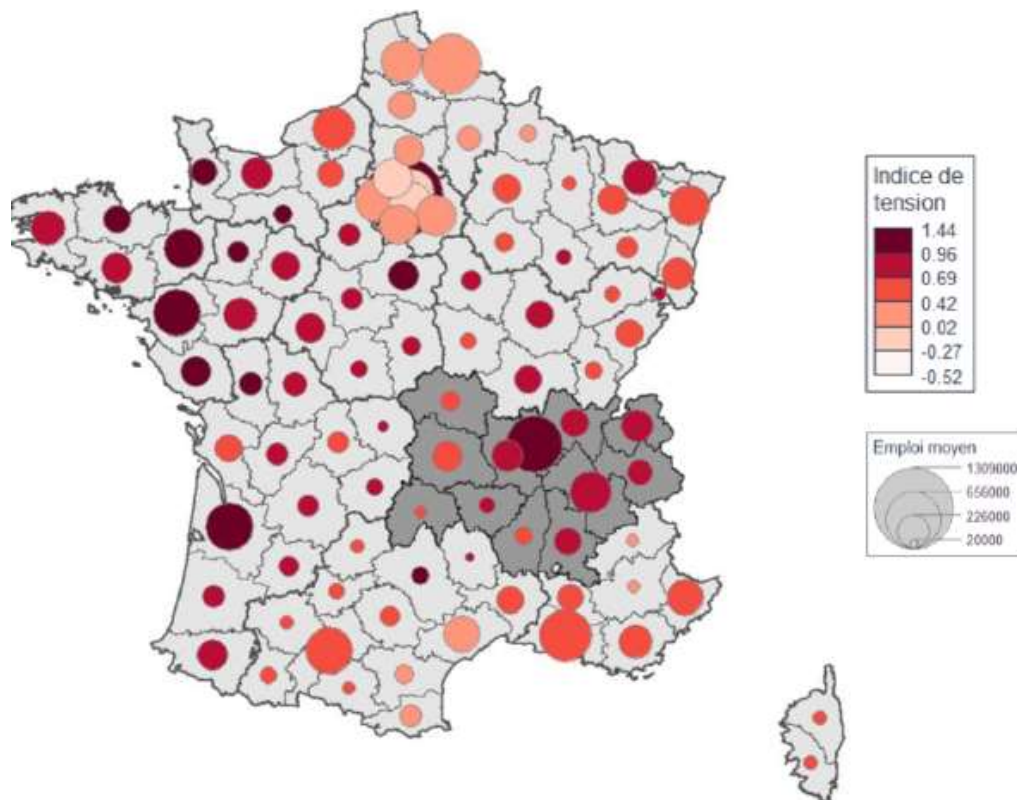


Lecture : En 2021, l'indicateur de tension sur le marché du travail atteint 1,1 dans le département, contre 0,8 au niveau régional.

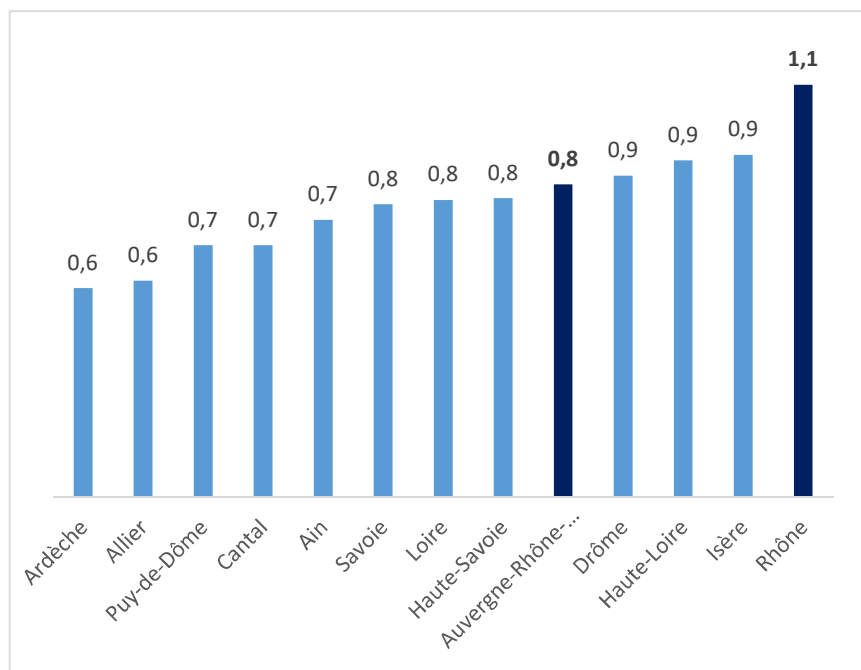
<sup>1</sup> L'indicateur de tension, élaboré par la DARES et Pôle emploi permet de fournir une échelle numérique de gradation des tensions par métier. Il est constitué de 3 composantes :  
pour 50%, la part des projets de recrutements anticipés comme difficiles par les employeurs ;  
pour 30%, le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôle emploi, et le flux de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (sans emploi, tenus de rechercher activement un emploi) ;  
pour 20%, le taux d'écoulement de la demande d'emploi, qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (sans emploi ou en activité réduite, tenus de rechercher activement un emploi).

## TENSIONS PAR DÉPARTEMENT

Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension (2021)



Lecture : En 2021, l'indicateur de tension sur le marché du travail en France métropolitaine varie de -0,1 en Seine Saint Denis à 1,4 en Mayenne. En Auvergne-Rhône-Alpes, il varie de 0,6 en Ardèche à 1,1 dans le Rhône.



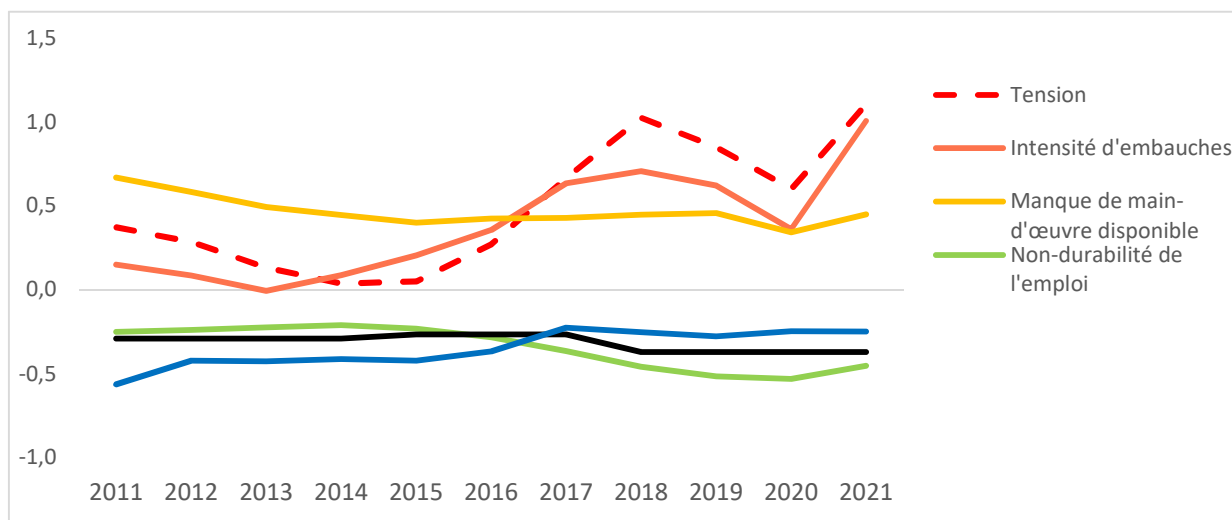
## 3.2. DES TENSIONS DE NATURES DIFFÉRENTES

En complément de l'indicateur de tension, six indicateurs permettent d'éclairer les facteurs potentiels à l'origine des tensions : **l'intensité d'embauches, les conditions de travail contraignantes, la non-durabilité de l'emploi, le manque de main-d'œuvre disponible, le lien entre la spécialité de formation et le métier et l'inadéquation géographique.**

Au niveau régional, le 1<sup>er</sup> facteur à l'origine des tensions de recrutement est **l'intensité d'embauches** (c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'offres d'emploi ou de projets recrutement et l'emploi moyen sur le métier) qui génère une rotation des salariés et entraîne mécaniquement un besoin constant de recrutements. Plus les employeurs recrutent, plus ils ont à rechercher des candidats et à réitérer le processus, ce qui joue potentiellement sur les tensions.

### ÉVOLUTION DES TENSIONS ET DE LEURS FACTEURS POTENTIELS DANS LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2011

Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension (2021)





### 3.3. LES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION

Aujourd'hui, dans le Rhône, les tensions en recrutement concernent de très nombreux métiers et touchent des secteurs bien au-delà de ceux que l'on connaissait « traditionnellement » avant la crise du Covid.

Compte tenu de la nature de l'emploi dans le département, les besoins en emplois qualifiés sont importants, et l'absence de candidats disposant des compétences requises se fait fortement ressentir dans de nombreuses professions, comme le reflète le tableau ci-dessous.

#### TOP 15 DES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION DANS LE DÉPARTEMENT

Source : Pôle emploi - Dares, métiers en tension (2021)

Rang	Écart avec rang régional	ROME	Libellé métier	Domaine professionnel	Emploi moyen	Tension	Indicateurs d'éclairage des causes potentielles de la tension					
							Intensité d'embauches	Lien formation-emploi	Manque de main-d'œuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraignantes	Inadéquation géographique
1	+2	I1308	Maintenance d'installation de chauffage	Installation et Maintenance	441	6,7	5	5	4	1	2	5
2	+0	H1101	Assistance et support technique client	Industrie	1 109	4,8	5	5	5	1	1	5
3	+13	I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Installation et Maintenance	3 293	4,1	5	5	4	1	2	3
4	+1	I1101	Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti	Installation et Maintenance	468	3,7	5	5	5	1	1	4
5	+2	M1802	Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	Support à l'entreprise	2 357	3,6	5	5	5	1	1	4
6	+7	F1106	Ingénierie et études du BTP	Construction, Bâtiment et Travaux publics	6 691	3,4	5	5	5	1	2	3
7	+3	C1302	Gestion back et middle-office marchés financiers	Banque, Assurance, Immobilier	1 374	3,1	5	3	5	2	1	5
8	-4	M1202	Audit et contrôle comptables et financiers	Support à l'entreprise	6 893	3,1	5	4	5	1	1	5
9	+10	I1302	Installation et maintenance d'automatismes	Installation et Maintenance	781	2,9	5	5	4	1	2	3
10	+5	F1202	Direction de chantier du BTP	Construction, Bâtiment et Travaux publics	1 874	2,8	5	5	4	1	3	4
11	+98	D1205	Nettoyage d'articles textiles ou cuirs	Commerce, Vente et Grande distribution	1 790	2,8	5	3	5	5	4	5
12	+5	M1806	Expertise et support technique en systèmes d'information	Support à l'entreprise	2 899	2,7	5	5	5	1	1	2
13	+32	H1203	Conception et dessin produits mécaniques	Industrie	1 699	2,6	5	5	4	1	1	3
14	+27	I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	Installation et Maintenance	1 185	2,5	5	5	5	1	1	4
15	+28	M1206	Management de groupe ou de service comptable	Support à l'entreprise	1 525	2,4	5	3	5	1	1	5

Note : Les six indicateurs complémentaires sont présentés dans une échelle allant de 1 - tendant à réduire le niveau de tensions (en vert foncé) à 5 -tendant à un fort niveau de tensions (en rouge).



# 4.

## DES INITIATIVES POUR RÉDUIRE LES TENSIONS DE RECRUTEMENT

Dans le département du Rhône, les perspectives de recrutement sont importantes. Les employeurs rencontrent de plus en plus de difficultés à pourvoir leurs postes, touchant pratiquement tous les secteurs, notamment l'industrie, le BTP, l'informatique et les télécommunications, la santé et l'aide à la personne, le transport, ainsi que l'hôtellerie-restauration.

Ces tensions résultent de la croissance continue des besoins des employeurs, tandis que la main-d'œuvre disponible et les compétences diminuent, créant un déséquilibre sur le marché du travail.

Face à ce contexte, et sous l'impulsion de l'État (à travers le plan d'Investissement dans les Compétences et le plan de réduction des tensions), l'ensemble des acteurs de l'emploi, dont Pôle emploi, renforcent leurs actions sur le terrain. Concrètement, il s'agit d'orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers porteurs, de les accompagner dans le développement de leurs compétences en mobilisant les dispositifs de formation, de lever les obstacles périphériques à leur retour à l'emploi et d'encourager et de soutenir les entreprises dans des démarches de recrutement inclusives.

## 4.1. ORIENTER VERS LES SECTEURS ET MÉTIERS EN TENSION ET RECRUTER AUTREMENT

En lien avec les mutations du marché du travail, qu'ils soient débutants ou plus expérimentés, les demandeurs d'emploi sont nombreux à se reconverter. La moitié de leurs reprises d'emploi se font dans un domaine professionnel différent de leur domaine d'origine.

Changer de métier, de secteur ou se former, passe bien souvent par une meilleure connaissance du marché du travail et l'identification de ses savoir-faire et savoir-être. Pour cela, plusieurs outils existent et sont mobilisés pour susciter des vocations, détecter les aptitudes, sécuriser les parcours.

Dans l'objectif d'inciter les demandeurs d'emploi à intégrer les filières en tension, **les ateliers sectoriels de détection de potentiel** se concentrent sur les potentiels et les aptitudes. Ils visent également à susciter des vocations et à sécuriser les parcours de formation dans les secteurs qui rencontrent le plus de difficultés à recruter. Les ateliers de détection de potentiel ont également l'avantage de permettre aux professionnels du secteur de valoriser leur activité et leurs métiers. Ces séances sont particulièrement adaptées à un public éloigné de l'emploi, non diplômé et non expérimenté, comme les demandeurs d'emploi de longue durée et les jeunes.

Il existe des ateliers dans **11 secteurs** : agriculture, construction, commerce, hôtellerie-restauration, industrie, nucléaire, numérique, santé, sécurité, services à la personne, transport logistique.



**L'immersion professionnelle**, comme les ateliers sectoriels, favorise la découverte des secteurs et métiers en tension. Dans le but de confirmer un projet professionnel ou permettre aux entreprises d'initier une démarche de recrutement, l'immersion professionnelle ou Période de Mise en Situation Professionnelle (PMSMP) est une période courte et non rémunérée en entreprise, de moins d'un mois en général. Elle permet à l'entreprise d'accueillir un demandeur d'emploi ou toute personne en parcours d'insertion pour lui permettre de se confronter à une situation réelle de travail.

Avec la plateforme « Immersion Facilitée » les démarches administratives et la relation candidats-entreprises sont simplifiées. Cet outil a été initié par le ministère délégué à l'Insertion, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, le Haut-Commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises et Pôle emploi. Après une phase de lancement et de montée en charge sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le département, 1 189 entreprises ont souhaité être accueillantes, 2 241 terrains d'immersion ont été proposés, 12 131 mises en relation ont été réalisées, 1 820 demandes d'immersion ont été initiées, 1 250 demandes d'immersion ont été validées. (Source : immersion-facile.beta.gouv.fr - de septembre 2022 à aout 2023)

Au-delà de l'orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers en tension, il s'agit également d'accompagner les entreprises à rencontrer des profils de candidats différents. C'est ce que propose **La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)**. Cette méthode est fondée sur le repérage des habiletés à tenir un poste malgré l'absence de diplôme et d'expérience dans le métier ciblé. Concrètement, elle repose sur une séance d'évaluation au cours de laquelle les candidats effectuent des exercices de mise en situation spécifiquement conçus avec les recruteurs. En 2022, 396 embauches ont été réalisées avec cette méthode dans le Rhône. (Source : Pôle emploi).



De la même manière, des initiatives nouvelles permettent aux employeurs de recruter autrement. « **Du Stade Vers l'Emploi** » en fait partie. C'est une opération mise en place en partenariat avec les Fédérations Françaises d'Athlétisme, de Basket, de Rugby, de Badminton, de Tennis de Table et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Elle consiste à proposer aux demandeurs d'emploi et aux employeurs qui le souhaitent d'enfiler leurs baskets plutôt qu'un costume pour passer un entretien d'embauche. Sans savoir qui est qui, candidats et recruteurs se retrouvent pour disputer des épreuves sportives adaptées.

Ces rencontres permettent de tester de nouvelles formes de recrutement sans CV, en valorisant les compétences liées à la pratique sportive et transférables dans le monde professionnel (l'esprit d'équipe, la persévérance, la réactivité ou encore la communication, la capacité à être force de proposition...). Ce concept bouscule le format traditionnel d'entretiens RH, avec des résultats plutôt concluants.

En 2022, 1 « Stade Vers l'Emploi » a eu lieu dans le département. En 2023, 10 « Stade Vers l'Emploi » ont déjà été organisés à fin novembre. D'autres manifestations sont en préparation pour 2024.



Tout au long de l'année, chaque semaine, les agences Pôle emploi du Rhône organisent dans leurs locaux des actions réunies sous la bannière #TousMobilisés :

- des réunions d'information pour faire découvrir un secteur d'activité ou un métier ;
- des réunions d'information pour présenter des opportunités de formation ;
- des rencontres avec des employeurs qui souhaitent recruter (jobdating).

Ainsi d'octobre 2022 à septembre 2023, 1 300 événements #TousMobilisés ont été organisés par les 23 agences du département et diffusés sur la plateforme « **Mes Événements Emploi** ». Certains de ces événements ont été programmés pour coïncider avec les semaines sectorielles nationales organisées par Pôle emploi.

## 4.2. LA FORMATION POUR RÉPONDRE AUX TENSIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les tensions du marché du travail s'expliquent en partie par le manque de qualification des candidats. Aussi, la formation est un levier puissant pour développer les compétences attendues par les entreprises et plus encore lorsqu'elle se déroule chez l'employeur préalablement au recrutement.

Depuis 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et Pôle emploi portent le Plan d'Investissement dans les Compétences. Initialement prévu jusqu'en 2022, il a été prolongé sur l'année 2023.

Il a pour objectif de former les publics fragilisés et éloignés de l'emploi, diagnostiquer les besoins des entreprises et de participer à la modernisation de l'appareil de formation. Le PIC a permis de doubler le nombre de formations mobilisées par Pôle emploi dans la région.

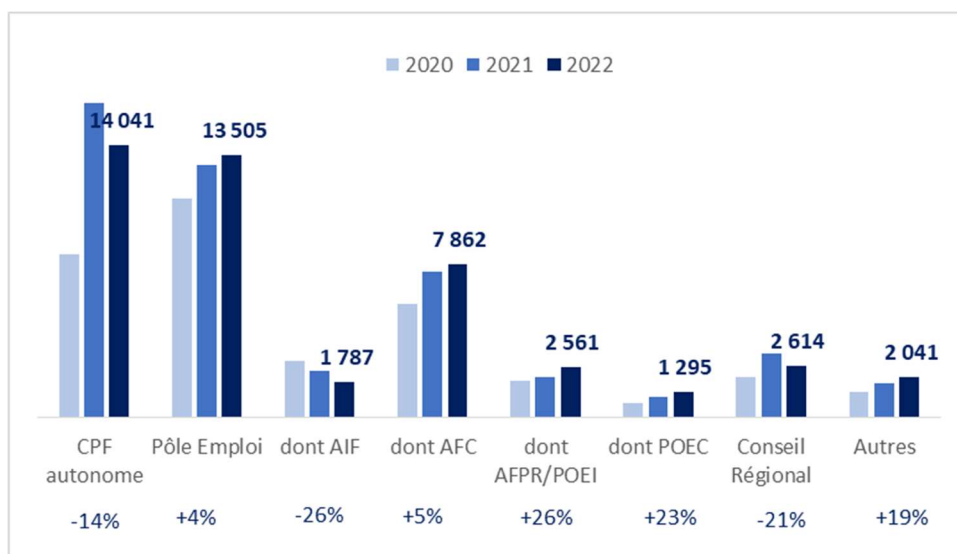
Dans le département, 32 201 entrées en formation, tous publics inscrits à Pôle emploi, tous financeurs (source : DARES) ont eu lieu en 2022. Certaines formations ont pour objectif de former les demandeurs d'emploi avant une embauche afin d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi :

+26% pour les Actions de Formations Préalables au Recrutement (AFPR) ou Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuelles (POEI), soit un total de 2 561 entrées en formation.

+23% pour les Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC), soit 1 295 entrées en formation.

### ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LE DÉPARTEMENT DEPUIS 2020 PAR FINANCEUR /TYPE DE FORMATION ET EVOLUTION ANNUELLE ENTRE 2021 ET 2022

Source : Dares - Traitement DREETS ARA SESE, base BREST, formation des personnes en recherche d'emploi inscrites à Pôle emploi, rémunérées ou bénéficiaires d'une protection sociale au titre de la formation (2022)

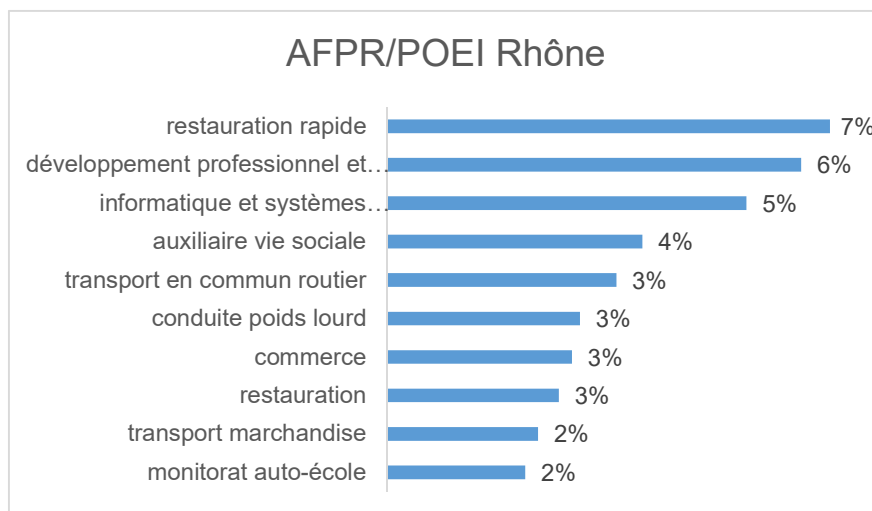


Selon le type de financement mobilisé, la durée moyenne des formations varie considérablement. Par exemple, le CPF autonome est principalement utilisé pour des actions de courte durée (en moyenne 68 heures), telles que l'obtention du permis de conduire. En revanche, pour les AFC, il s'agit de formations plus longues (en moyenne 541 heures) permettant soit d'acquérir une qualification professionnelle, soit de proposer aux publics les plus vulnérables des parcours d'acquisition ou de consolidation des compétences clés.

Avec les Actions de Formations Préalables au Recrutement (AFPR) ou Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuelles (POEI), les demandeurs d'emploi se sont notamment formés dans la « restauration rapide » et le « développement professionnel et personnel ».

**PRINCIPALES  
FORMATIONS AFPR/POEI  
SUIVIES PAR LES  
DEMANDEURS D'EMPLOI  
DANS LE DÉPARTEMENT**

Source : Pôle emploi, attestation d'entrée en stage des demandeurs d'emploi (2022)



La présence du secteur "développement professionnel et personnel" dans les formations POEI trouve sa justification dans notre engagement au sein du projet Fair[e], un projet distingué par l'appel à projet national "100% inclusion" et mis en œuvre par un consortium dirigé par la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi. L'objectif central de ce projet consiste à réintégrer sur le marché du travail 750 individus sur une période de trois ans. Pour atteindre cet objectif, le projet mobilise des formations POEI soutenues par deux groupements d'employeurs.

**Les Actions de Formation Conventionnées**

Les Actions de Formation Conventionnées (AFC) mises en place dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) ont permis de développer une série d'actions collectives répondant aux deux principaux axes du PIC.

L'axe 1 vise à proposer des formations qualifiantes et certifiantes qui répondent de manière continue aux besoins en compétences des entreprises. Ces formations couvrent un large éventail de secteurs dans le département du Rhône, tels que la logistique, le transport, le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture, l'industrie, la métallurgie, les services aux personnes, le numérique, le commerce, l'hôtellerie-restauration, le nettoyage, la comptabilité, la sécurité, etc.

L'axe 2 se concentre sur les publics les plus éloignés de l'emploi en proposant des formations visant à acquérir les connaissances de base et les compétences transverses nécessaires pour accéder à l'emploi ou aux formations de l'axe 1. Il s'agit de programmes tels que les Découvertes Métiers (dans le numérique, le transport, le BTP, etc.), des formations en Français Langue Étrangère (FLE), des Parcours Compétences Transverses Tout Public et Illettrisme, des certifications PIX Numérique, et des parcours Impulsion.

Cette programmation semestrielle est accessible à tous les prescripteurs et partenaires, offrant ainsi une meilleure visibilité des actions mises en place pour assurer la stabilité des parcours professionnels.

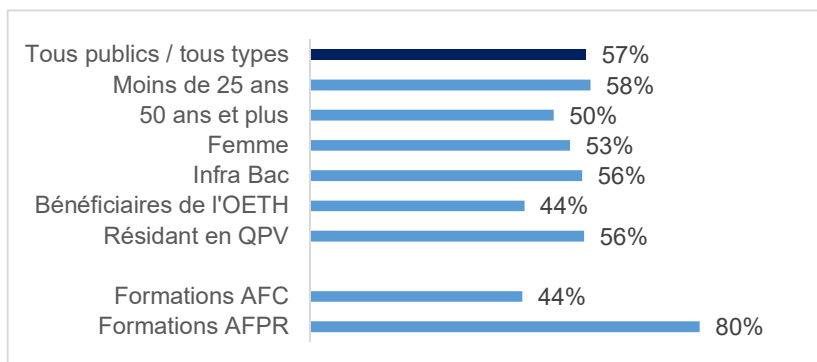
En outre, de nouvelles actions ont été initiées pour répondre aux besoins spécifiques des territoires. Par exemple, le module "En Route Vers" qui permet la préparation du code de la route et du permis de conduire en parallèle d'une formation professionnelle a été intégré à un programme de Titre professionnel de plaquiste à La Mulatière et à une formation de Titre professionnel assistant de vie aux familles à Givors.

De même, des actions en Français Langue Étrangère à vocation professionnelle ont été ajoutées à notre offre de formations, en particulier dans des secteurs souffrant de pénuries de main-d'œuvre, tels que le transport, les services aux personnes, l'industrie et l'hôtellerie-restauration. Ces formations visent à renforcer les compétences linguistiques en français tout en offrant un premier niveau de formation spécifique au secteur, permettant ainsi un accès direct à l'emploi ou à des parcours qualifiants ultérieurs.

Le taux d'accès à l'emploi des sortants de formation<sup>1</sup> (cumul de décembre 2021 à novembre 2022) est de 57% (contre 60% au niveau régional).

**TAUX D'ACCÈS À UN EMPLOI  
D'UN MOIS OU PLUS, AU COURS  
DES SIX MOIS QUI SUIVENT  
LA FIN D'UNE FORMATION PAR  
PUBLIC ET TYPE DE  
FORMATION**

*Source : Pôle emploi, sortants de formation hors formations ayant un objectif de « remise à niveau, savoirs de base » (décembre 2021 à novembre 2022)*



<sup>1</sup> Accédant à un emploi d'un mois ou plus au cours des six mois qui suivent la fin d'une formation.



# ZOOM SUR

## Aider les employeurs à former avant l'embauche

L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) sont deux dispositifs d'aide aux employeurs, qui ont pour objectif de former les demandeurs d'emploi avant une embauche afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires pour occuper l'emploi proposé.



## Apprendre en faisant

L'Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) est une modalité pédagogique qui s'appuie sur le concept « d'apprendre en faisant » directement sur le lieu de travail. Elle cible des compétences précises et prédéfinies qui sont analysées et transformées en apprentissage, avec une alternance de mises en situation et de phases réflexives encadrées par un tuteur.

*« La pratique a été très formatrice car j'ai été confronté à des situations réelles. Il n'y a pas de meilleure école que la vie professionnelle »*

**Gabriel**, demandeur d'emploi en formation AFEST à La Canadienne

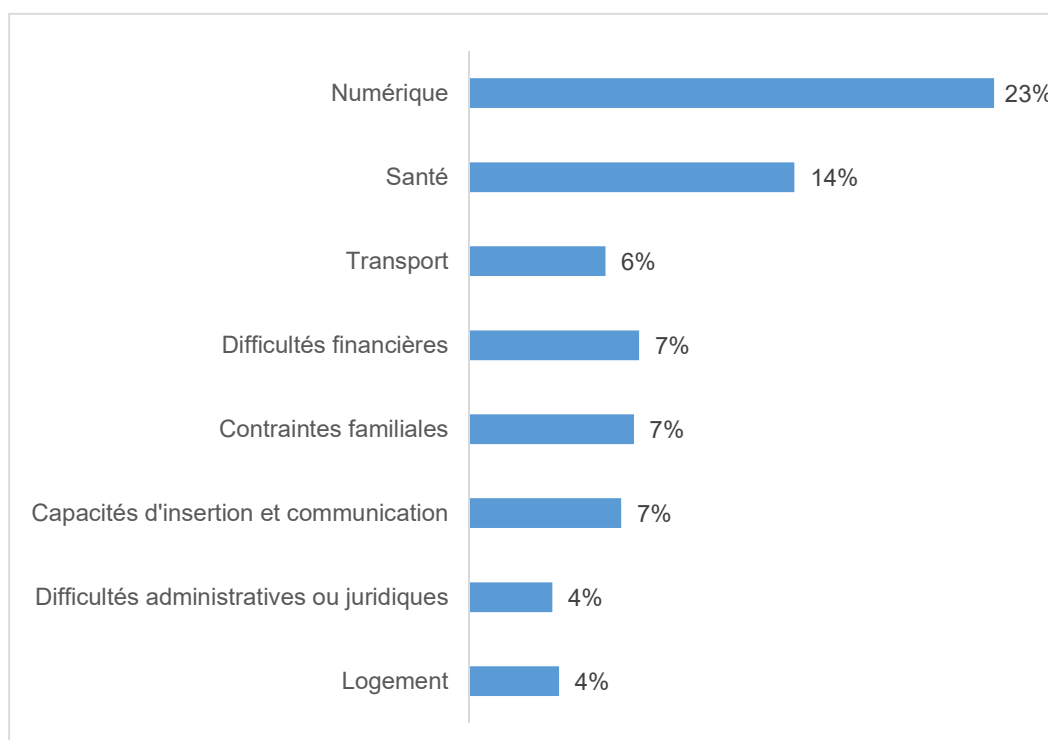
## 4.3. DES ACTIONS POUR LEVER LES FREINS AU RETOUR À L'EMPLOI

Pour réduire les tensions de recrutement, une autre réponse est d'aller vers les publics qui rencontrent des problématiques d'ordre personnel impactant leur retour à l'emploi ou leur entrée en formation.

En effet, 41% des demandeurs d'emploi (catégorie A) déclarent au moins un frein au retour à l'emploi dans le département (contre 42% en région) : problème familial ou de santé, difficulté d'accès aux outils numériques, enjeu de logement ou de mobilité, etc. Le travail partenarial, concomitant à la recherche d'emploi vise à construire des solutions communes pour lever ces freins en vue d'accélérer le retour à l'emploi.

### PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI DÉCLARANT DES FREINS SOCIAUX À L'EMPLOI DANS LE DÉPARTEMENT, SELON LE TYPE DE FREINS DÉCLARÉS

Source : Pôle emploi, demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A déclarant au-moins un frein périphérique à l'emploi (données brutes, à fin juin 2023)



Dans ce contexte, Pôle emploi et ses partenaires proposent de nombreuses actions ciblées visant à lever les freins périphériques qui peuvent se mettre en travers de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. C'est dans cette logique, que peut être proposé, « l'accompagnement global », un accompagnement personnalisé et intensif, réalisé par un binôme constitué d'un travailleur social du Conseil départemental ou de la Métropole de Lyon et d'un conseiller Pôle emploi dédié. Il a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi par la résolution ou la réduction des difficultés sociales et professionnelles rencontrées. Certains CCAS mettent également en œuvre cet accompagnement à nos côtés.

## QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS MOBILISABLES DANS LE DÉPARTEMENT

### NUMÉRIQUE

Le frein déclaré le plus fréquemment est lié à la capacité à utiliser internet et les équipements informatiques. Cet illettrisme concerne 23% des demandeurs d'emploi (catégorie A). La proportion est particulièrement élevée parmi les résidents en QPV, les travailleurs handicapés, les demandeurs d'emploi de niveau infra Bac, les bénéficiaires du RSA et les seniors.

« **Pix emploi - Diagnostic initial** » : mis à disposition des demandeurs d'emploi depuis avril 2021, Pix emploi permet d'établir un bilan de compétences numériques à travers un test d'une vingtaine de questions, puis de proposer des solutions adaptées mobilisant les services des différents acteurs de l'emploi (formation, ateliers, Pass APTIC...). Des résultats aux tests inférieurs à 50% sont un signe fort de « fragilité numérique ». Dans le département, on compte actuellement 471 demandeurs d'emploi avec un résultat inférieur ou égal à 50%.

**Les Certifications PIX Numériques** ont été ajoutées au catalogue des formations AFC en 2022. Ces formations visent à évaluer, développer, reconnaître et certifier les compétences numériques des demandeurs d'emploi. En 2022, 11 sessions ont été réalisées et pour l'année 2023, 13 sessions ont été programmées.

Depuis quatre ans, un réseau métropolitain nommé RES'IN (Réseau pour l'Inclusion Numérique) est en cours de structuration, sous l'égide de la Métropole de Lyon. L'objectif de ce réseau est de faciliter la communication entre toutes les organisations engagées dans la lutte contre la fracture numérique et les organismes publics qui sont naturellement en contact quotidien avec des publics en situation de vulnérabilité numérique.

Pôle emploi joue un rôle actif au sein de ce réseau, et il est prévu que le réseau propose prochainement des outils unifiés et simplifiés pour mettre en relation les besoins identifiés en matière de compétences numériques avec les solutions d'assistance numérique disponibles localement.

La récente collaboration de Pôle emploi avec Emmaüs Connect et la CAF du Rhône, dans le cadre d'une opportunité offerte par un appel à projets « Pactes de solidarité » piloté par la DREETS, ouvre la voie au déploiement de nouveaux programmes innovants d'inclusion numérique en 2024. La principale nouveauté envisagée est un parcours d'inclusion numérique spécifiquement conçu pour les parents, incluant une solution de garde d'enfants.

Ce parcours prévoit une formation en inclusion numérique adaptée aux besoins des parents, mettant l'accent sur l'insertion professionnelle (avec 20 heures sur les 50 heures de formation), tout en offrant des modules numériques spécifiques pour aider les jeunes parents dans leurs démarches numériques liées à la parentalité. De plus, une solution de garde d'enfants sera intégrée pour les stagiaires pendant la durée de la formation.

Pour les bénéficiaires de ce programme qui ne disposent pas d'équipement informatique, un ordinateur leur sera gracieusement fourni grâce à l'activité de collecte solidaire et de reconditionnement menée par Emmaüs Connect.

### SANTÉ

Le « **parcours emploi santé** » est un service d'une durée de 6 mois. Il couvre l'appui à la recherche d'un emploi compatible avec la situation de santé du candidat ainsi qu'un soutien psychologique pour enclencher un parcours de soin ou être accompagné dans les démarches de reconnaissance de handicap. En 2022, 548 adhésions ont eu lieu dans le département. 22% des personnes ont engagé des démarches pour lever des freins de santé. 22% ont identifié des contours d'un projet réaliste et réalisable.

Grâce au partenariat mis en place avec la CPAM et la Carsat, les conseillers Pôle emploi peuvent également orienter les demandeurs d'emploi vers la Mission Accompagnement Santé (MAS), afin qu'ils soient guidés et conseillés dans leurs démarches de réalisation de soins par des professionnels de la CPAM, de manière individualisée.

## TRANSPORT

« **Mobiville** » est un exemple de service en ligne, né d'un partenariat entre Action logement et Pôle emploi. Il propose un service d'aide à la décision pour orienter les candidats à la mobilité vers les bassins d'emploi qui recrutent afin de saisir des opportunités dans de nouveaux territoires. Cette solution permet d'accompagner les publics qui souhaitent déménager dans l'identification du territoire jugé le plus favorable à leur retour à l'emploi, et à leurs attentes en termes de qualité de vie. Cette solution a également vocation à centraliser et à valoriser les aides à disposition pour faciliter la mobilité et l'installation dans un nouveau territoire.

Des « **aides à la mobilité** » sont accordées sous la forme d'une prise en charge des frais de transport, de repas et d'hébergement afin de faciliter la mobilité géographique des demandeurs d'emploi pour lesquels les déplacements constituent un frein à l'emploi ou à la formation.

« **Mes aides Pôle emploi** » est un service lancé par Pôle emploi en partenariat avec le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, afin de rendre visibles et accessibles les aides à la mobilité pouvant être accordées aux demandeurs d'emploi (pour financer le permis de conduire, réparer, acheter ou louer un véhicule, etc.).

Il existe actuellement deux plateformes de mobilité soutenues par la Métropole de Lyon et le Conseil Départemental du Rhône, chacune ayant son propre champ d'intervention :

- **Le Dispositif Mobilité Inclusive** est une plateforme opérant dans le périmètre de la Métropole de Lyon. Elle offre un soutien aux individus résidant sur ce territoire qui sont engagés dans une recherche d'emploi, en formation ou employés au sein de structures d'insertion par l'activité économique. Cette plateforme propose un accompagnement complet en matière de mobilité, incluant un diagnostic individuel, l'accès à leurs droits, ainsi que des ateliers et des formations.
- **Mobil'Aid**, quant à elle, est une plateforme située sur le territoire du Conseil Départemental du Rhône. Elle cible les jeunes inscrits dans les Missions Locales, les bénéficiaires du RSA, et les salariés des structures d'insertion par l'activité économique qui rencontrent des difficultés en termes de mobilité. Son objectif principal est de renforcer le potentiel de mobilité, de réduire les inégalités, de faciliter le retour à l'emploi et d'encourager l'autonomie. Cette plateforme propose des services basés sur un diagnostic individuel de mobilité, ainsi que des ateliers d'apprentissage collectifs pour aider les personnes concernées.

## DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

En 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes, les Carsat et Pôle emploi ont noué un partenariat pour mieux informer les demandeurs d'emploi proches du départ à la retraite sur leurs droits et les aider à optimiser leur choix de fin de carrière. Les « **webinaires emploi retraite** » sont ainsi proposés aux demandeurs d'emploi de 59 ans et plus dans la perspective d'accompagner le passage à la retraite ou de les remobiliser dans leur recherche d'emploi lorsqu'ils ne remplissent pas les conditions d'un départ à taux plein. En 2022, 4 810 adhésions ont été réalisées (source : Pôle emploi). Des rendez-vous personnalisés sont également proposés aux personnes en situation de grande fragilité sociale ou financière. Résoudre les difficultés financières, c'est aussi mieux informer sur les droits pour sécuriser la reprise d'emploi. Dans ce but, « **Estime** » est une application qui permet d'évaluer en quelques clics les ressources mobilisables en cas de perte d'emploi (droits à l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi, montant et durée d'indemnisation, etc.) ainsi que les aides et allocations versées par Pôle emploi et la CAF dans le cadre d'une reprise d'emploi.

## CONTRAINTES FAMILIALES

Dans le Rhône, le nombre de familles monoparentales est en constante augmentation depuis 2019. Sur le territoire de la Métropole de Lyon, pas moins de 32% des bénéficiaires du RSA se trouvent dans cette situation, et parmi eux, une écrasante majorité de 95% sont des mères célibataires.

Malgré les efforts continus déployés par l'État, notamment dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, et par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour renforcer la capacité d'accueil, la région se trouve confrontée à un déficit de places en établissements collectifs. En 2021, dans le Rhône, la capacité théorique d'accueil pour les jeunes enfants est de 57,8 places pour 100 demandes, alors que la moyenne régionale est de 61 places.

Le secteur des professionnels de la petite enfance est lui-même touché par une pénurie de personnel, qui se traduit parfois par la fermeture de crèches. Par ailleurs, la population des assistantes maternelles vieillit, et leur nombre diminue de manière continue depuis plusieurs années.

Pour faire face à cette situation, la CAF collabore depuis plusieurs années avec les collectivités locales pour développer un réseau de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Actuellement, huit de ces crèches sont en fonctionnement. Le concept de ces crèches repose sur la réservation de quelques berceaux afin de répondre en urgence aux besoins de garde d'enfants des parents qui ont l'opportunité de reprendre un emploi stable ou de suivre une formation.

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), Pôle emploi finance neuf sessions de CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) par an dans le Rhône. En avril 2022, en partenariat avec la CAF, un job dating a été organisé pour l'ensemble des stagiaires en fin de formation, offrant ainsi l'opportunité de rencontrer des employeurs sollicités par la CAF, facilitant ainsi leur insertion professionnelle.

**L'Aide à la Garde d'Enfants pour Parents Isolés (AGEPI)** : une aide ponctuelle accordée par Pôle emploi, visant à prendre en charge les frais de garde lorsqu'un demandeur d'emploi reprend une activité professionnelle ou entre en formation.

## CAPACITÉ D'INSERTION ET DE COMMUNICATION

Afin de répondre aux besoins des publics les plus éloignés de l'emploi, plusieurs types de parcours avec des objectifs assez similaires cohabitent sur le territoire. Ces parcours ont leurs spécificités en termes de durée, de publics visés, d'organisation et de financeurs.

**Les formations « Compétences transverses illettrisme » et « Compétences transverses tout public »** : un parcours apprenant centré sur l'acquisition des compétences de savoir-être nécessaires au retour à l'emploi ou au suivi d'une formation qualifiante. Ces actions font partie intégrante de la programmation AFC financée par Pôle emploi dans le cadre du PIC.

**Le marché Impulsion** : un parcours de remobilisation individualisé et pouvant aller jusqu'à un an, ayant pour objectif de préparer les personnes à poursuivre par une entrée en formation qualifiante. L'intégration dans le dispositif est possible à tout moment (entrées et sorties permanentes) et l'intensité hebdomadaire est modulable, notamment en début de parcours afin de s'adapter aux situations spécifiques.

**Le programme Inclu'pro Formation** : un dispositif financé par l'AGEFIPH et à destination des personnes reconnues travailleurs handicapés. Il existe 4 types d'actions différentes, pour une durée de 300 heures maximum.

**Le programme Persévérance** : un parcours financé par le Conseil Régional et destiné en priorité aux bénéficiaires du RSA et à leurs ayants droits.

## LOGEMENT

Tout comme de nombreuses régions métropolitaines en France, le Rhône est confronté à d'importantes pressions sur le marché immobilier, en particulier dans la métropole lyonnaise. Malgré une forte présence du secteur du logement social sur le territoire (avec 24 logements sociaux pour 100 résidences principales dans la Métropole de Lyon, comparé à une moyenne régionale de 16, celui-ci fait aujourd'hui face à une saturation. (Source DREAL, janvier 2021)

Cependant, la situation est plus favorable sur le territoire du Conseil départemental, notamment dans les zones rurales.

Le manque de logements vacants combiné aux loyers élevés rend l'installation des jeunes et des travailleurs à revenu modeste plus difficile.

La « **Convention Action Logement** » renouvelée en 2023, vise à faciliter l'accès au logement des demandeurs d'emploi qui s'engagent dans un parcours de mobilité et quittent leur bassin de vie initial pour accéder à un emploi ou une formation en alternance.

*« C'est avec une volonté réaffirmée et partagée que nous souhaitons apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux attentes des demandeurs d'emplois en recherche de logement et aux besoins des entreprises qui souhaitent recruter »*

**Noël Petrone**, directeur Action Logement

Services Auvergne-Rhône-Alpes



#### **4.4. DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET DES ACTIONS POUR LES PUBLICS QUI EN ONT LE PLUS BESOIN**

Faire évoluer les modèles de recrutement des entreprises afin qu'elles s'ouvrent à d'autres profils de candidats dans une démarche inclusive est une nécessité pour réduire les tensions.

La collaboration des acteurs de l'écosystème de l'emploi, de la formation et de l'insertion est engagée pour favoriser l'intégration de publics discriminés au moyen de dispositifs spécifiques et de proximité. Plusieurs axes d'actions, peuvent être mis en perspective : favoriser l'insertion par l'activité économique, intensifier l'aller vers, promouvoir le recrutement inclusif, renforcer l'accompagnement de ceux qui en ont le plus besoin.

##### **Favoriser l'insertion par l'activité économique**

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques. Encadré par l'Etat au titre des politiques publiques de l'emploi, ce dispositif permet aux candidats de développer leur autonomie, d'acquérir de l'expérience et des compétences dans le cadre d'un accompagnement renforcé individualisé. En 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes plus de 10 000 personnes bénéficient d'un contrat de travail au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique : **Associations Intermédiaires, Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion ou Entreprises de Travail Temporaire d'Intérim d'insertion**. Sur la région, Pôle emploi a orienté en 2022 environ 1 000 demandeurs d'emploi chaque par mois, (Source : [emplois.inclusion.beta.gouv.fr](https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr)).

Dans le Rhône, ce secteur est important, avec 85 Structures d'Insertion par l'Activité Economique présentes sur le territoire :

- 30 Entreprises d'Insertion (EI) ;
- 28 Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) ;
- 13 Associations Intermédiaires (AI) ;
- 11 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ;
- 3 Entreprise d'Insertion pour le Travail Indépendant (EITI).

70 structures sont implantées sur le territoire de la Métropole de Lyon et 15 sur le territoire du Conseil Départemental.

En 2022, un total de 2 502 équivalents temps plein (ETP) ont été conventionnés, dont 2 373 sous l'égide de l'État. Sur le territoire, cinq structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) se distinguent par un effectif dépassant les 100 ETP. (Source : DREETS)

## Des instances actives sur l'ensemble du Rhône

Neuf instances locales, connues sous le nom de Comités Techniques d'Animation (CTA), se réunissent à intervalles de 2 à 3 mois. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles couvrent l'ensemble des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). Certains territoires ont conservé des CTA spécifiques axés sur la dynamisation et la coordination des parcours.

Cinquante correspondants IAE sont déployés dans toutes les agences du Rhône et travaillent en étroite collaboration avec ces structures. Des forums spécifiques dédiés à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) sont organisés pour faciliter l'orientation des candidats vers les SIAE et stimuler la progression de leurs parcours.

Afin de promouvoir le développement de ce secteur, une stratégie territoriale 2020/2023 a été élaborée par les membres du Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE), déclinée en cinq axes :

- Prioriser des activités attractives et innovantes basées sur un modèle économique pertinent et durable ;
- Favoriser les transitions vers un emploi durable en étroite collaboration avec les entreprises locales ;
- Élargir le champ d'action des SIAE pour proposer des opportunités d'insertion professionnelle sur l'ensemble du département du Rhône ;
- Encourager des démarches inclusives et partenariales visant à lever les obstacles à l'insertion ;
- Développer des actions visant à professionnaliser les parcours des personnes en insertion.

*« Les personnes que nous recevons sont essentiellement orientées par nos partenaires Pôle emploi et Cap emploi. Ces personnes très éloignées de l'emploi vont bénéficier d'un contrat de travail et d'un accompagnement socio-professionnel pour lever les freins de santé, de mobilité, etc. »*

**Chantal Vidalenc**, conseillère en insertion, Césame (association agréée Chantier d'Insertion)

## Renforcer l'accompagnement des Bénéficiaires de la Protection Internationale

Pôle emploi va contribuer au nouveau dispositif lancé par l'État pour soutenir les personnes bénéficiaires de la protection internationale, notamment les réfugiés, à travers le programme AGIR. Dans le département du Rhône, c'est l'association Forum réfugiés qui a été choisie comme opérateur pour ce projet. Grâce à un réseau de conseillers référents migrants présents dans chaque agence, Pôle emploi prendra en charge l'accompagnement des personnes ayant le statut de Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI) avec un niveau de maîtrise du français égal ou supérieur au niveau A2. Parallèlement, Forum réfugiés se concentrera sur l'accompagnement social et l'accès au logement.

Ce programme est prévu pour bénéficier à environ 1 000 personnes chaque année, parmi lesquelles près de 30% seront prises en charge par Pôle emploi.



## Intensifier le « aller vers »

Certains publics sont éloignés de nos services géographiquement (zone rurale...) ou sociologiquement (Quartier prioritaire Politique de la Ville...). Il est important de développer une démarche « d'aller vers »

La « **Place de l'emploi et de la formation** » est un dispositif itinérant qui rassemble de nombreux acteurs de terrain engagés dans l'insertion professionnelle. Ces forums de l'emploi accueillent les habitants au cœur de leur lieu de vie et proposent des espaces d'orientation, de conseils et de recrutement. Ce service de proximité financé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences.



A travers le maillage des guichets « **France services** », Pôle emploi dispose d'un ancrage local complémentaire au plus près des demandeurs d'emploi les plus précaires. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le réseau comptait 126 points de contact labellisés répartis sur territoire de la région dont 33 maisons France service dans le Rhône. Au-delà de fournir des informations de premier niveau, les agents des France services jouent un rôle de facilitateur et de soutien à l'usage des outils numériques et peuvent fournir un accompagnement à la réalisation de démarches liées aux organismes partenaires (Assurance maladie, Assurance retraite, Direction générale des finances publiques, etc.).

Dans le même esprit, les « **Tiers-lieux** » sont un levier en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'espaces ouverts et partagés qui encouragent les rencontres et les collaborations. Les Tiers-lieux sont déployés à travers le groupement d'intérêt public France Tiers-lieux. Ces relais de proximité proposent de nouvelles formes d'accompagnement aux publics en insertion professionnelle dans un cadre « désinstitutionnalisé ».

Dans le Rhône, l'AFPA a mis en place un tiers-lieu au sein de son campus de formation de Vénissieux, le **Manu'Village**. L'agence de Vénissieux y organise des ateliers à l'attention des demandeurs d'emploi de longue durée (« pack de remobilisation »).

Ces actions sont déployées dans un cadre collaboratif en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation de la région, dans une perspective d'inclusion du plus grand nombre et à travers de nouvelles formes de recrutement, plus ouvertes et participatives.

Les jeunes issus des CAP et Bac professionnels hors alternance ont une proportion de trajectoire d'emploi vers le CDI inférieure de 25 points à ceux ayant obtenu leur diplôme par alternance. Le manque de réseau personnel et professionnel ne facilite souvent pas leur insertion et leur capacité à se projeter. Face au constat de méconnaissance par les jeunes du monde des entreprises et des perspectives d'emploi dans les filières, L'Education Nationale et Pôle emploi ont décidé de mettre en place « **Avenir Pro** ». Concrètement, depuis la rentrée scolaire 2020 des conseillers Pôle emploi interviennent auprès d'élèves en dernière année de lycées professionnels ayant un objectif d'entrée sur le marché du travail (niveau CAP et Bac professionnels). En 2023, 3 conseillers « Avenir pro » sont intervenus dans 9 lycées professionnels du département.

### **Promouvoir le recrutement inclusif**

Sensibiliser et mobiliser un maximum d'entreprises pour développer des pratiques de recrutement plus inclusives (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap...) sont des enjeux majeurs pour favoriser l'emploi.

La communauté « **Les entreprises s'engagent** » réunit en collectifs des entreprises de toutes tailles, les services de l'État et l'ensemble des parties prenantes de l'insertion au sein de clubs à la maille départementale. Sur l'ensemble de la région, Pôle emploi est impliqué à leurs côtés pour faire progresser l'inclusion des plus fragiles dans l'emploi : organisation d'évènements dédiés, intervention auprès des adhérents pour présenter les aides au recrutement, valorisation d'actions, etc.

Dans le département du Rhône, il y en a deux : le premier sur le territoire du Conseil départemental, sur le bassin de Villefranche ; le second sur la Métropole de Lyon. Il est intégré au sein de la « charte des 1000 », dont l'animation est portée par la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi.

Autre exemple, initiée en 2022, la « **Semaine de l'alternance** » est une opération organisée par Pôle emploi en partenariat avec le Ministère du Travail, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, l'AFPA, Cap emploi, les Missions Locales, l'Agefiph et le collectif « Les entreprises s'engagent ».

En avril 2022 et 2023, en lien avec l'OL Fondation et d'autres partenaires, nous avons organisé un forum emploi dédié à l'apprentissage au sein du Groupama Stadium, qui a réuni 50 entreprises et 1 300 visiteurs.



## Renforcer et intensifier l'accompagnement de ceux qui en ont le plus besoin

Plusieurs exemples de dispositifs ont été déployés dans le département pour renforcer et intensifier l'accompagnement de ceux qui en ont le plus besoin.

Le « **parcours de remobilisation** » est un accompagnement proposé par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans sans aucune activité salariée. Il débute par un atelier d'une demi-journée comprenant des séquences collectives et des temps de réflexion individuels. Un programme d'actions individualisé est ensuite défini, avec un objectif de retour à l'emploi ou à la formation dans les six mois

Pour les bénéficiaires du RSA, en collaboration étroite avec la Métropole de Lyon, une expérimentation a été lancée en mai 2023 pour fournir un « **accompagnement renforcé aux bénéficiaires** » sur les communes de Givors et Grigny. Des « Rencontres Information Orientation » sont mises en place pour présenter l'accompagnement renforcé aux bénéficiaires du RSA. Une application « Pass' Emploi » est également en cours de lancement pour permettre aux bénéficiaires du RSA de ces communes d'échanger encore plus facilement avec leurs conseillers.

De même, confié aux Missions Locales et à Pôle emploi, le « **Contrat d'Engagement Jeune** » (CEJ) offre aux jeunes sans emploi ni formation un parcours d'accompagnement très intensif (15 à 20h par semaine) sur une durée de 6 à 12 mois. Ils bénéficient d'un appui personnalisé jusqu'au suivi dans la formation et dans l'emploi, ainsi qu'une garantie de ressources pour les plus fragiles. Dans le Rhône, à fin novembre, 2570 jeunes ont signé un CEJ sur l'année 2023.

Enfin, dans le but d'améliorer le recrutement des demandeurs d'emploi en situation de handicap et construire une offre de services commune en partenariat avec tous les acteurs des territoires.

« **Les Lieux Uniques d'Accompagnement** » (LUA) rassemblent les services de Cap emploi et Pôle emploi, renforçant de fait les synergies entre les conseillers des deux réseaux.

Ainsi, dans chacune des 23 agences Pôle emploi du département, sont constituées des équipes handicap composées de conseillers Pôle emploi en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de chargés de mission Cap emploi, de conseillers entreprise Pôle emploi et du psychologue du travail de l'agence.

Pour mieux accompagner les femmes en situation de vulnérabilité, au titre du Dispositif Territorial d'Accompagnement (DTA), 3 agences disposent dans leur équipe d'une conseillère dédiée, qui travaille en lien avec les partenaires associatifs comme le CIDFF (Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Le Rhône dispose de deux maisons d'arrêt sur son territoire. Dans le cadre d'une convention régionale avec l'administration pénitentiaire, deux conseillères Pôle emploi interviennent au sein des établissements de Corbas et de Villefranche. En complément, un réseau de conseillers relais justice présent dans chaque agence vise à mieux accueillir et accompagner les personnes sortant de prison. Des permanences mensuelles sont également faites dans les centres de semi-liberté de Lyon et de Villefranche.



# En savoir plus

« **L'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes au premier trimestre 2023** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Statistiques et indicateurs.

« **Les offres diffusées par Pôle emploi au deuxième trimestre 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Statistiques et indicateurs.

« **Les embauches en Auvergne-Rhône-Alpes au deuxième trimestre 2023** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Statistiques et indicateurs.

« **L'activité frontalière avec la Suisse en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Éclairages et synthèses.

« **Enquête sur les besoins en main d'œuvre en 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Statistiques et indicateurs.

« **Les métiers en 2030. Quelles perspectives de recrutement en région ?** »,  
Jolly C., Flamand J., Cousin C., Eidelman A.,  
France Stratégie, Dares.

« **À l'horizon 2070, 8,65 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Bianco E., Thouilleux C., Insee Analyses  
Auvergne-Rhône-Alpes.

« **Le taux de chômage au premier trimestre 2023** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Statistiques et indicateurs.

« **Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en Auvergne-Rhône-Alpes au deuxième trimestre 2023** »,  
Dreets, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes.

« **Les demandeurs d'emploi indemnités en Auvergne-Rhône-Alpes au 31 mars 2023** »,

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Statistiques et indicateurs.

« **Les bénéficiaires de l'ARCE en 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Infographie.

« **Les reprises d'emploi des demandeurs d'emploi au 4ème trimestre 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Statistiques et indicateurs.

« **L'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi mesuré en décembre 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Statistiques et indicateurs.

« **Les candidats retrouvent-ils le métier initialement recherché en Auvergne-Rhône-Alpes ?** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Infographie.

« **Les demandeurs d'emploi en mobilité professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Statistiques et indicateurs.

« **Les tensions sur le marché du travail en Auvergne-Rhône-Alpes en 2021** »,  
Dreets, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,  
Éclairages et synthèses.

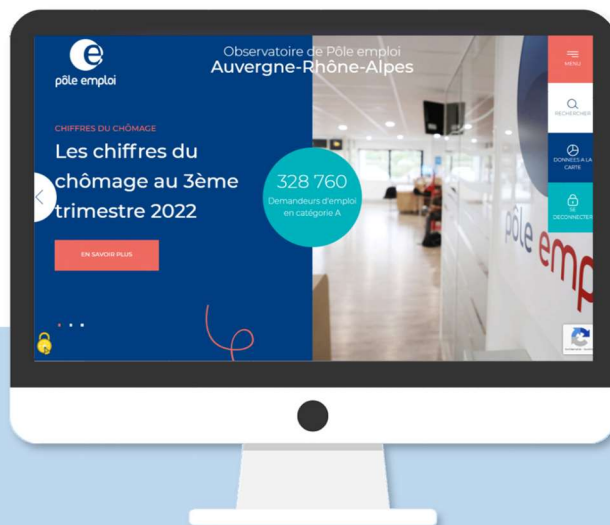
« **L'accès à l'emploi à l'issue d'une formation en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Éclairages et synthèses.

« **Les freins sociaux au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes** »,  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Statistiques et indicateurs.









## Retrouvez toutes les données sur l'Observatoire de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

[www.observatoire-emploi-ara.fr](http://www.observatoire-emploi-ara.fr)

**Directeur de la publication**  
Joseph SANFILIPPO

**Réalisation**  
Direction Territoriale Pôle emploi Rhône  
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Crédit photo : Adobe Stock

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**pôle emploi**